LE LIVRE DE L'EXODE **Exode**

Prospérité des Hébreux en Égypte

1 Voici les noms des enfants d'Israël venus en
Égypte ; — ils y vinrent avec Jacob, chacun avec
sa famille — :
2 Ruben, Siméon, Lévi, Juda,
3 Issachar, Zabulon, Benjamin,
4 Dan, Nephtali, Gad et Aser.
5 Toutes les personnes issues de Jacob étaient
au nombre de soixante-dix, et Joseph était déjà
en Égypte.
6 Joseph mourut, ainsi que tous ses frères et
toute cette génération.
7 Les enfants d'Israël furent féconds et mul-
tiplièrent ; ils devinrent nombreux et très puis-
sants, et le pays en fut rempli.

8 Il s'éleva sur l'Égypte un nouveau roi qui ne
connaissait pas Joseph.
9 Il dit à son peuple : « Voici que les enfants
d'Israël forment un peuple plus nombreux et
plus puissant que nous.
10 Allons ! Prenons des précautions contre lui,
de peur qu'il ne s'accroisse, et que, une guerre
survenant, il ne se joigne à nos ennemis pour
nous combattre, et ne sorte ensuite du pays. »

11 Les Égyptiens établirent donc sur Israël
des chefs de corvée, afin de l'accabler par des
travaux pénibles. C'est ainsi qu'il bâtit des

villes pour servir de magasins à Pharaon, savoir
Pithom et Ramsès.
12 Mais plus on l'accablait, plus il multipliait et
s'accroissait, et l'on prit en aversion les enfants
d'Israël.
13 Les Égyptiens firent travailler les enfants
d'Israël par force ;
14 ils leur rendaient la vie amère par de
rudes travaux, mortier, briques et toute sorte de
travaux des champs, tout le travail qu'ils leur
imposaient avec dureté.

15 Le roi d'Égypte parla aussi aux sages-
femmes des Hébreux, dont l'une se nommait
Séphora, et l'autre Phua.
16 Il leur dit : « Quand vous accoucherez les
femmes des Hébreux, et que vous les verrez sur
le double siège, si c'est un fils, faites-le mourir ;
si c'est une fille, elle peut vivre. »
17 Mais les sages-femmes craignirent Dieu,
et ne firent pas comme leur avait dit le roi
d'Égypte ; elles laissèrent vivre les garçons.
18 Le roi d'Égypte fit appeler les sages-femmes
et leur dit : « Pourquoi avez-vous agi ainsi, et
avez-vous laissé vivre les garçons ? »
19 Les sages-femmes répondirent à Pharaon :
« C'est que les femmes des Hébreux ne
ressemblent pas aux Égyptiennes : elles sont
vigoureuses, et elles accouchent avant l'arrivée
de la sage-femme. »
20 Et Dieu fit du bien aux sages-femmes, et le
peuple devint nombreux et extrêmement fort.

21 Parce que les sages-femmes avaient craint
Dieu, Dieu fit prospérer leur maison.
22 Alors Pharaon donna cet ordre à tout son
peuple : « Vous jetterez dans le fleuve tout fils
qui naîtra et vous laisserez vivre toutes les
filles. »

2

Naissance de Moïse

1 Un homme de la maison de Lévi était allé
prendre pour femme une fille de Lévi.
2 Cette femme devint enceinte et enfanta un
fils. Voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant
trois mois.
3 Comme elle ne pouvait plus le tenir caché,
elle prit une caisse de jonc et, l'ayant enduite de
bitume et de poix, elle y mit l'enfant et le déposa
parmi les roseaux, sur le bord du fleuve.
4 La sœur de l'enfant se tenait à quelque
distance pour savoir ce qui lui arriverait.
5 La fille de Pharaon descendit au fleuve pour
se baigner, et ses compagnes se promenaient le
long du fleuve. Ayant aperçu la caisse au milieu
des roseaux, elle envoya sa servante pour la
prendre.
6 Elle l'ouvrit et vit l'enfant : c'était un petit
garçon qui pleurait ; elle en eut pitié, et elle dit :
« C'est un enfant des Hébreux. »
7 Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de
Pharaon : « Veux-tu que j'aille te chercher une
nourrice parmi les femmes des Hébreux pour
allaiter cet enfant ? »
8 — « Va » lui dit la fille de Pharaon ; et la jeune
fille alla chercher la mère de l'enfant.

9 La fille de Pharaon lui dit : « Emporte
cet enfant et allaite-le-moi ; je te donnerai ton
salaire. » La femme prit l'enfant et l'allaita.
10 Quand il eut grandi, elle l'amena à la fille de
Pharaon, et il fut pour elle comme un fils. Elle
lui donna le nom de Moïse*, « car, dit-elle, je l'ai
tiré des eaux. »
11 En ce temps-là, Moïse, devenu grand, sortit
vers ses frères, et il fut témoin de leurs pénibles
travaux ; il vit un Égyptien qui frappait un
Hébreu d'entre ses frères.
12 Ayant tourné les yeux de côté et d'autre,
et voyant qu'il n'y avait là personne, il tua
l'Egyptien et le cacha dans le sable.
13 Il sortit encore le jour suivant, et voici, deux
Hébreux se querellaient. Il dit au coupable :
« Pourquoi frappes-tu ton camarade ? »
14 Et cet homme répondit : « Qui t'a établi chef
et juge sur nous ? Est-ce que tu veux me tuer,
comme tu as tué l'Egyptien ? » Moïse fut effrayé,
et il dit : « Certainement la chose est connue. »
15 Pharaon, ayant appris ce qui s'était passé,
cherchait à faire mourir Moïse ; mais Moïse
s'enfuit de devant Pharaon ; il se retira dans le
pays de Madian, et il s'assit près du puits.
16 Le prêtre de Madian avait sept filles. Elles
vinrent puiser de l'eau, et elles remplirent les
auges pour abreuver le troupeau de leur père.
17 Les bergers, étant arrivés, les chassèrent ;
alors Moïse se leva, prit leur défense et fit boire

---

* **2,10** Étymologie hébraïque de Moïse tirée d'une assonance (avec le verbe *macha*, qui signifie *tirer*). Vient-il de l'égyptien (*mes, masis*-enfant) ?

leur troupeau.
18 Quand elles furent de retour auprès de
Raguel, leur père, il dit : « Pourquoi revenez-
vous sitôt aujourd'hui ? »
19 Elles répondirent : « Un Égyptien nous a
délivrées de la main des bergers, et même il
a puisé pour nous de l'eau et il a fait boire le
troupeau. »
20 Il dit à ses filles : « Où est-il ? Pourquoi avez-
vous laissé cet homme ? Rappelez-le, pour qu'il
prenne quelque nourriture. »
21 Moïse consentit à demeurer chez cet
homme, qui lui donna pour femme Séphora, sa
fille.
22 Elle enfanta un fils, qu'il appela Gersam,
« car, dit-il, je suis un étranger sur une terre
étrangère. »
23 Durant ces longs jours, le roi d'Égypte
mourut. Les enfants d'Israël, gémissant encore
sous la servitude, poussèrent des cris, et ces cris,
arrachés par la servitude, montèrent jusqu'à
Dieu.
24 Dieu entendit leurs gémissements, et se
souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et
Jacob.
25 Dieu regarda les enfants d'Israël et il les
reconnut.

3

Dieu se révèle à Moïse et lui donne sa mission

1 Moïse faisait paître le troupeau de Jéthro,
son beau-père, prêtre de Madian. Il mena

le troupeau au delà du désert, et arriva à la
montagne de Dieu, à Horeb*.
2 L'ange de YAHWEH lui apparut en flamme de
feu, du milieu du buisson. Et Moïse vit, et voici,
le buisson était tout en feu, et le buisson ne se
consumait pas.
3 Moïse dit : « Je veux faire un détour pour
considérer cette grande vision, et voir pourquoi
le buisson ne se consume point. »
4 YAHWEH vit qu'il se détournait pour re-
garder ; et Dieu l'appela du milieu du buisson,
et dit : « Moïse ! Moïse ! » Il répondit : « Me
voici. »
5 Dieu dit : « N'approche pas d'ici, ôte tes
sandales de tes pieds, car le lieu sur lequel tu
te tiens est une terre sainte. »
6 Il ajouta : « Je suis le Dieu de ton père, le
Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de
Jacob. » Moïse se cacha le visage, car il craignait
de regarder Dieu.
7 YAHWEH dit : « J'ai vu la souffrance de mon
peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu le cri
que lui font pousser ses exacteurs, car je connais
ses douleurs.
8 Je suis descendu pour le délivrer de la
main des Égyptiens et pour le faire monter
de ce pays dans une terre fertile et spacieuse,
dans une terre où coulent le lait et le miel, au
lieu qu'habitent les Chananéens, les Hittites, les
Amorrhéens, les Phérézéens, les Hévéens et les
Jébuséens.

---

* **3,1** *Horeb*, autre nom du Sinaï.

9 Et maintenant voici, le cri des enfants d'Israël
est venu jusqu'à moi, et j'ai vu l'oppression que
font peser sur eux les Égyptiens.
10 Et maintenant, va, je t'envoie auprès de
Pharaon, pour faire sortir mon peuple, les en-
fants d'Israël. »
11 Moïse dit à Dieu : « Qui suis-je, pour aller
vers Pharaon et pour faire sortir d'Égypte les
enfants d'Israël ? »
12 Dieu dit : « Je serai avec toi ; et ceci sera
pour toi le signe que c'est moi qui t'ai envoyé :
Quand tu auras fait sortir le peuple d'Égypte,
vous servirez Dieu sur cette montagne. »
13 Moïse dit à Dieu : « Voici, j'irai vers les
enfants d'Israël, et je leur dirai : Le Dieu de vos
pères m'envoie vers vous. S'ils me demandent
quel est son nom, que leur répondrai-je ? »
14 Et Dieu dit à Moïse : « Je suis celui qui suis. »
Et il ajouta : « C'est ainsi, que tu répondras aux
enfants d'Israël : Celui qui est m'envoie vers
vous. »
15 Dieu dit encore à Moïse : « Tu parleras ainsi
aux enfants d'Israël : YAHWEH, le Dieu de vos
pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le
Dieu de Jacob, m'envoie vers vous. C'est là mon
nom pour l'éternité ; c'est là mon souvenir de
génération en génération.†
16 Va, rassemble les anciens d'Israël et dis-
leur : YAHWEH, le Dieu de vos pères, m'est
apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,

† **3,15** Nom propre divin, déjà existant, rattaché au verbe être : JE SUIS ; et non CELUI QUI EST, plus métaphysique (et venu du grec, je suis celui qui existe).

en disant : Je vous ai visités, j'ai vu ce qu'on vous
fait en Égypte,
17 et j'ai dit : Je vous ferai monter de
l'Égypte, où l'on vous opprime, dans le pays des
Chananéens, des Hittites, des Amorrhéens, des
Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, dans
un pays où coulent le lait et le miel.
18 Ils écouteront ta voix, et tu iras, toi et les
anciens d'Israël, vers le roi d'Égypte, et vous
lui direz : YAHWEH, le Dieu des Hébreux, s'est
présenté à nous. Et maintenant, laisse-nous aller
à trois journées de marche dans le désert, pour
offrir des sacrifices à YAHWEH notre Dieu.
19 Je sais que le roi d'Égypte ne vous permettra
pas d'aller, si ce n'est forcé par une main
puissante.
20 J'étendrai ma main et je frapperai l'Égypte
par toutes sortes de prodiges que je ferai au
milieu d'elle ; après quoi, il vous laissera aller.
21 Je ferai même que ce peuple trouve grâce
aux yeux des Égyptiens et, quand vous partirez,
vous ne partirez pas les mains vides.
22 Mais chaque femme demandera à sa voisine
et à celle qui demeure dans sa maison des objets
d'argent, des objets d'or et des vêtements que
vous mettrez sur vos fils et vos filles. Et vous
dépouillerez l'Égypte. »

4

1 Moïse répondit, en disant : « Ils ne me
croiront pas et ils n'écouteront pas ma voix ;
mais ils diront : YAHWEH ne t'est pas apparu. »

2 YAHWEH lui dit : « Qu'y a-t-il dans ta main ? »
Il répondit : « Un bâton. »
3 Et YAHWEH dit : « Jette-le à terre. » Il le jeta
à terre, et ce bâton devint un serpent, et Moïse
s'enfuyait devant lui.
4 YAHWEH dit à Moïse : « Etends ta main, et
saisis-le par la queue, — et il étendit la main et
le saisit, et le serpent redevint un bâton dans sa
main, —
5 afin qu'ils croient que YAHWEH, le Dieu de
leurs pères, t'est apparu, le Dieu d'Abraham, le
Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. »

6 YAHWEH lui dit encore : « Mets ta main dans
ton sein. » Il mit sa main dans son sein, puis il
l'en retira et voici qu'elle était couverte de lèpre,
blanche comme la neige.
7 YAHWEH dit : « Remets ta main dans ton
sein, — et il remit sa main dans son sein, puis
il la retira de son sein, et voici qu'elle était
redevenue semblable à sa chair. —
8 S'ils ne te croient pas, et s'ils n'écoutent pas
la voix du premier signe, ils croiront à la voix du
second.
9 Et s'ils ne croient pas même à ces deux signes,
et n'écoutent pas ta voix, tu prendras de l'eau du
fleuve, et tu la répandras sur le sol, et l'eau que
tu auras prise du fleuve deviendra du sang sur
le sol. »

10 Moïse dit à YAHWEH : « Ah ! Seigneur, je ne
suis pas un homme à la parole facile, et cela dès
hier et dès avant-hier, et même encore depuis
que vous parlez à votre serviteur ; j'ai la bouche
et la langue embarrassées. »

11 YAHWEH lui dit : « Qui a donné la bouche à
l'homme, et qui rend muet ou sourd, voyant ou
aveugle ? N'est-ce pas moi, YAHWEH ?
12 Va donc, je serai avec ta bouche et je
t'enseignerai ce que tu devras dire. »
13 Moïse dit : « Ah ! Seigneur, envoyez votre
message par qui vous voudrez l'envoyer. »
14 Alors la colère de YAHWEH s'enflamma
contre Moïse, et il dit : « N'y a-t-il pas Aaron, ton
frère, le Lévite ? Je sais qu'il parlera facilement,
lui. Et même, voici qu'il vient à ta rencontre et,
en te voyant, il se réjouira dans son cœur.
15 Tu lui parleras et tu mettras les paroles dans
sa bouche, et moi je serai avec ta bouche et avec
sa bouche, et je vous enseignerai ce que vous
aurez à faire.
16 C'est lui qui parlera pour toi au peuple ; il te
servira de bouche, et tu lui seras un Dieu.
17 Quant à ce bâton, prends-le dans ta main ;
c'est avec quoi tu feras les signes. »

18 Moïse s'en alla. De retour auprès de Jéthro,
son beau-père, il lui dit : « Laisse-moi partir,
je te prie, et retourner auprès de mes frères
qui sont en Égypte, pour voir s'ils sont encore
vivants. » Jéthro dit à Moïse : « Va en paix. »

Moïse retourne en Égypte

19 YAHWEH dit à Moïse, en Madian : « Va, re-
tourne en Égypte, car tous ceux qui en voulaient
à ta vie sont morts. »
20 Moïse prit donc sa femme et ses fils, et, les
ayant fait monter sur des ânes, il retourna au

pays d'Égypte ; Moïse prit dans sa main le bâton
de Dieu.
21 YAHWEH dit à Moïse : « En partant pour
retourner en Égypte, considère tous les prodiges
que j'ai mis dans ta main : tu les feras devant
Pharaon. Et moi, j'endurcirai son cœur, et il ne
laissera pas aller le peuple.
22 Tu diras à Pharaon : Ainsi parle YAHWEH :
« Israël est mon fils, mon premier-né.
23 Je te dis : Laisse aller mon fils, pour qu'il
me serve ; si tu refuses de le laisser aller, je ferai
périr ton fils, ton premier-né. »
24 Sur la route, dans un lieu où Moïse passa
la nuit, YAHWEH vint à sa rencontre et voulut le
faire mourir.
25 Séphora prit une pierre tranchante, coupa
le prépuce de son fils, et en toucha les pieds de
Moïse, en disant : « Tu es pour moi un époux de
sang ! »
26 Et YAHWEH le laissa. C'est alors qu'elle dit :
« Epoux de sang », à cause de la circoncision.
27 YAHWEH dit à Aaron : « Va au-devant de
Moïse dans le désert. » Aaron partit et, ayant
rencontré Moïse à la montagne de Dieu, il le
baisa.
28 Moïse fit connaître à Aaron toutes les
paroles avec lesquelles YAHWEH l'avait envoyé,
et tous les signes qu'il lui avait ordonné de faire.
29 Moïse et Aaron poursuivirent leur chemin,
et ils assemblèrent tous les anciens des enfants
d'Israël.
30 Aaron rapporta toutes les paroles que YAH-
WEH avait dites à Moïse, et il fit les signes sous
les yeux du peuple.

31 Et le peuple crut ; ils apprirent que YAHWEH
avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait
vu leur souffrance ; et, s'étant inclinés, ils
adorèrent.

5

Moïse voit Pharaon

1 Ensuite Moïse et Aaron se rendirent auprès
de Pharaon et lui dirent : « Ainsi parle YAHWEH,
le Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, pour
qu'il célèbre une fête en mon honneur dans le
désert. »

Nouveau récit de la vocation de Moïse

2 Pharaon répondit : « Qui est YAHWEH pour
que j'obéisse à sa voix, en laissant aller Israël ?
Je ne connais pas YAHWEH, et je ne laisserai pas
aller Israël. »
3 Ils dirent : « Le Dieu des Hébreux s'est
présenté à nous. Permets-nous de faire trois
journées de marche au désert, pour offrir des
sacrifices à YAHWEH, afin qu'il ne nous frappe
pas de la peste ou de l'épée. »
4 Mais le roi d'Égypte leur dit : « Pourquoi,
Moïse et Aaron, détournez-vous le peuple de son
ouvrage ? Allez à vos corvées ! »
5 Pharaon dit : « Voici que le peuple du pays
est maintenant nombreux, et vous lui feriez
interrompre ses corvées ! »
6 Ce jour-là même, Pharaon donna cet ordre
aux exacteurs du peuple et aux scribes :
7 « Vous ne donnerez plus, comme on l'a fait
jusqu'ici, de paille au peuple pour faire des

briques ; qu'ils aillent eux-mêmes ramasser de
la paille.
8 Néanmoins vous lui imposerez la quantité
de briques qu'ils faisaient auparavant, sans en
rien retrancher, car ce sont des paresseux ; voilà
pourquoi ils crient, en disant : Nous voudrions
aller faire des sacrifices à notre Dieu.
9 Qu'on charge de travail ces gens-là ; qu'ils
soient à la besogne et qu'ils ne prêtent plus
l'oreille à des paroles de mensonge. »

10 Les exacteurs du peuple et les scribes
vinrent donc dire au peuple : « Ainsi parle
Pharaon : Je ne vous donne plus de paille ;
11 allez vous-mêmes prendre de la paille où
vous en trouverez, car on ne retranchera rien
de votre tâche. »
12 Le peuple se répandit dans tout le pays
d'Égypte pour ramasser du chaume pour en
faire de la paille hachée.
13 Les exacteurs les pressaient, en disant :
« Achevez vos travaux, ce qui est fixé pour
chaque jour, comme lorsqu'on avait de la
paille. »
14 On battit les scribes des enfants d'Israël,
que les exacteurs de Pharaon avaient établis
sur eux ; on disait : « Pourquoi n'avez-vous
pas achevé hier et aujourd'hui votre tâche de
briques, comme précédemment ? »

15 Les scribes des enfants d'Israël allèrent se
plaindre à Pharaon, en disant : « Pourquoi en
agis-tu ainsi envers tes serviteurs ?
16 On ne fournit pas de paille à tes serviteurs,
et l'on nous dit : Faites des briques ! Et voici, tes

serviteurs sont battus, et ton peuple se trouve en
faute. »
17 Pharaon répondit : « Vous êtes des pa-
resseux, des paresseux ! Voilà pourquoi vous
dites : Nous voudrions aller offrir des sacrifices
à YAHWEH.
18 Et maintenant, allez travailler ; on ne vous
donnera pas de paille, et vous livrerez la même
quantité de briques. »
19 Les scribes des enfants d'Israël virent leur
cruelle situation, puisqu'on leur disait : « Vous
ne retrancherez rien de vos briques ; chaque
jour la tâche du jour ! »
20 Ayant trouvé Moïse et Aaron, qui se tenaient
là pour les attendre à leur sortie de chez
Pharaon,
21 ils leur dirent : « Que YAHWEH vous voie,
et qu'il juge, vous qui avez changé en aversion
notre faveur aux yeux de Pharaon et de ses
serviteurs, et qui avez mis dans leurs mains une
épée pour nous tuer. »
22 Alors Moïse retourna vers YAHWEH, et dit :
« Seigneur, pourquoi avez-vous fait du mal à ce
peuple ? pourquoi donc m'avez-vous envoyé ?
23 Depuis que je suis allé vers Pharaon pour
parler en votre nom, il maltraite ce peuple, et
vous n'avez en aucune manière délivré votre
peuple. »

6

1 YAHWEH dit à Moïse : « Tu verras bientôt ce
que je ferai à Pharaon : contraint par une main
puissante, il les laissera aller ; contraint par une
main puissante, il les chassera de son pays. »

Nouveau récit de la vocation de Moïse

2 Dieu parla à Moïse, en disant : « Je suis
YAHWEH.*
3 Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob
comme Dieu tout-puissant, mais sous mon nom
de YAHWEH, je ne me suis pas fait connaître à
eux.
4 J'ai aussi établi mon alliance avec eux pour
leur donner le pays de Canaan, le pays de leurs
pèlerinages, où ils ont séjourné en étrangers.
5 J'ai entendu le gémissement des enfants
d'Israël que les Égyptiens tiennent dans la
servitude, et je me suis souvenu de mon alliance.
6 C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : Je
suis YAHWEH ; je vous affranchirai des corvées
des Égyptiens, je vous délivrerai de leur servi-
tude, et je vous sauverai† avec un bras étendu et
par de grands jugements.
7 Je vous prendrai pour mon peuple, je serai
votre Dieu, et vous saurez que je suis YAHWEH,
votre Dieu, qui vous affranchis des corvées des
Égyptiens.
8 Je vous ferai entrer dans le pays que j'ai juré
de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob ; je vous
le donnerai en possession : je suis YAHWEH. »
9 Ainsi parla Moïse aux enfants d'Israël ; mais
ils n'écoutèrent pas Moïse, à cause de leur
angoisse et de leur dure servitude.

---

* **6,2** La révélation ancienne est présentée comme celle de *El Shaddaï*, traduit (très conjecturalement) : *Dieu Tout-Puissant*.
† **6,6** *Sauver* rend ici le verbe *Gaal*, aux sens multiples (venger, racheter) : Dieu, le plus proche d'Israël prend en mains ses intérêts, se fait le vengeur, son redempteur…

10 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
11 « Va parler à Pharaon, roi d'Égypte, pour
qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de son
pays. »
12 Moïse répondit en présence de YAHWEH :
« Voici, les enfants d'Israël ne m'ont pas écouté ;
comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi qui ai la
parole difficile ? »‡
13 YAHWEH parla à Moïse et à Aaron, et leur
donna des ordres au sujet des enfants d'Israël
et au sujet de Pharaon, roi d'Égypte, pour faire
sortir les enfants d'Israël du pays d'Égypte.
14 Voici les chefs de leurs maisons :
Fils de Ruben, premier-né d'Israël : Hénoch,
Phallu, Hesron et Charmi ; ce sont là les familles
de Ruben.
15 Fils de Siméon : Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin,
Soar, et Saul, fils de la Chananéenne ; ce sont là
les familles de Siméon.
16 Voici les noms des fils de Lévi avec leurs
postérités : Gerson, Caath et Mérari. Les années
de la vie de Lévi furent de cent trente-sept ans. —
17 Fils de Gerson : Lobni et Séméi, selon leurs
familles. —
18 Fils de Caath : Amram, Isaar, Hébron et
Oziel. Les années de la vie de Caath furent de
cent trente-trois ans. —
19 Fils de Mérari : Moholi et Musi. — Ce sont là
les familles de Lévi avec leurs postérités.
20 Amram prit pour femme Jochabed, sa tante,
qui lui enfanta Aaron et Moïse. Les années de la
vie d'Amram furent de cent trente-sept ans. —

‡ **6,12** Litt. *lèvres incirconcises*, autrement dit *parole embarassée*.

21 Fils d’Isaar : Coré, Nepheg et Zéchri.
22 Fils d’Oziel : Misaël, Elisaphan et Séthri.
23 Aaron prit pour femme Elisabeth, fille d’Aminadab, sœur de Naasson ; et elle lui enfanta Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar.
24 Fils de Coré : Aser, Elcana et Abiasaph ; ce sont là les familles des Corites.
25 Eléazar, fils d’Aaron, prit pour femme une des filles de Phuthiel, qui lui enfanta Phinées.

Tels sont les chefs des maisons des Lévites, selon leurs familles.
26 Ce sont là l’Aaron et le Moïse auxquels YAHWEH dit : « Faites sortir du pays d’Égypte les enfants d’Israël selon leurs armées. »
27 Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon, roi d’Égypte, pour faire sortir d’Égypte les enfants d’Israël ; c’est ce Moïse et cet Aaron.
28 Lorsque YAHWEH parla à Moïse dans le pays d’Égypte,
29 YAHWEH dit à Moïse : « Je suis YAHWEH. Dis à Pharaon, roi d’Égypte, tout ce que je te dis. »
30 Et Moïse répondit en présence de YAHWEH : « Voici, j’ai la parole difficile ; comment Pharaon m’écoutera-t-il ? »

7

1 YAHWEH dit à Moïse : « Vois, j’ai fait de toi un dieu pour Pharaon, et Aaron, ton frère, sera ton prophète.
2 Toi, tu diras tout ce que je te commanderai, et Aaron, ton frère, parlera à Pharaon, pour qu’il laisse partir de son pays les enfants d’Israël.

3 Et moi, j’endurcirai le cœur de Pharaon, et je
multiplierai mes signes et mes prodiges dans le
pays d’Égypte.
4 Pharaon ne vous écoutera pas et je mettrai
ma main sur l’Égypte, et je ferai sortir du pays
d’Égypte mes armées, mon peuple, les enfants
d’Israël, par de grands jugements.
5 Les Égyptiens connaîtront que je suis YAH-
WEH, lorsque j’étendrai ma main sur l’Égypte
et que je ferai sortir du milieu d’eux les enfants
d’Israël. »
6 Moïse et Aaron firent ce que YAHWEH leur
avait ordonné ; ainsi firent-ils.
7 Moïse était âgé de quatre-vingts ans,
et Aaron de quatre-vingt-trois ans, lorsqu’ils
parlèrent à Pharaon.
8 YAHWEH dit à Moïse et à Aaron :
9 « Lorsque Pharaon vous parlera, en disant :
Faites un miracle, tu diras à Aaron : Prends ton
bâton et jette-le devant Pharaon ; il deviendra un
serpent. »
10 Moïse et Aaron allèrent auprès de Pharaon,
et ils firent ce que YAHWEH avait ordonné. Aaron
jeta son bâton devant Pharaon et devant ses
serviteurs, et il devint un serpent.
11 Pharaon aussi appela ses sages et ses en-
chanteurs ; et les magiciens d’Égypte, eux aussi,
firent la même chose par leurs enchantements :
12 ils jetèrent chacun leur bâton, et ces bâtons
devinrent des serpents. Mais le bâton d’Aaron
engloutit leurs bâtons.

13 Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il
n'écouta pas Moïse et Aaron, selon que YAHWEH
l'avait dit.

Première plaie : l'eau changée en sang*

14 YAHWEH dit à Moïse : « Le cœur de Pharaon
est endurci ; il refuse de laisser aller le peuple.
15 Va vers Pharaon dès le matin ; voici qu'il
sortira pour aller au bord de l'eau, et tu te
tiendras pour l'attendre sur la rive du fleuve. Tu
prendras en main le bâton qui a été changé en
serpent,
16 et tu lui diras : YAHWEH, Dieu des Hébreux,
m'a envoyé vers toi pour te dire : Laisse aller
mon peuple, afin qu'il me serve dans le désert.
Et voici, jusqu'à présent tu n'as pas écouté.
17 Ainsi dit YAHWEH : A ceci tu connaîtras que
je suis YAHWEH : je vais frapper les eaux du
fleuve avec le bâton qui est dans ma main, et
elles seront changées en sang.
18 Les poissons qui sont dans le fleuve mour-
ront, le fleuve deviendra infect, et les Égyptiens
répugneront à boire de l'eau du fleuve. »
19 YAHWEH dit à Moïse : « Dis à Aaron : Prends
ton bâton et étends ta main sur les eaux de
l'Égypte, sur ses rivières, sur ses canaux, sur
ses étangs et sur tous ses réservoirs d'eau. Elles
deviendront du sang, et il y aura du sang dans

---

* **7,13** Nous maintenons, quoique impropre, cette expression devenue proverbiale. Les mots hébreux indiquent que Dieu frappe, envoie un fléau, idée qui se retrouvera souvent dans ces livres et les suivants ; les versions courantes parlent encore de plaie (fléau, coup, châtiment divin).

tout le pays d'Égypte, dans les vases de bois
comme dans les vases de pierre. »
20 Moïse et Aaron firent ce que YAHWEH avait
ordonné. Aaron, levant le bâton, frappa les
eaux qui étaient dans le fleuve, sous les yeux
de Pharaon et sous les yeux de ses serviteurs,
et toutes les eaux du fleuve furent changées en
sang.
21 Les poissons qui étaient dans le fleuve
moururent, le fleuve devint infect, les Égyptiens
ne pouvaient plus boire de l'eau du fleuve, et il
y eut du sang dans tout le pays d'Égypte.
22 Mais les magiciens d'Égypte firent la même
chose par leurs enchantements, et le cœur de
Pharaon s'endurcit, et il n'écouta pas Moïse et
Aaron, selon que YAHWEH l'avait dit.
23 Pharaon s'en retourna et, étant entré dans
sa maison, il n'appliqua pas son cœur à ces
choses.
24 Tous les Égyptiens creusèrent aux environs
du fleuve pour trouver de l'eau potable, car ils
ne pouvaient boire de l'eau du fleuve.
25 Il s'écoula sept jours, après que YAHWEH eut
frappé le fleuve.

Deuxième plaie : les grenouilles

26 YAHWEH dit à Moïse : « Va vers Pharaon, et
tu lui diras : Ainsi dit YAHWEH : Laisse aller mon
peuple, afin qu'il me serve.
27 Si tu refuses de le laisser aller, voici que
je vais frapper du fléau des grenouilles toute
l'étendue de ton pays.

28 Le fleuve fourmillera de grenouilles ; elles
monteront et entreront dans ta maison, dans ta
chambre à coucher et sur ton lit, dans la maison
de tes serviteurs, et au milieu de ton peuple, dans
tes fours et dans tes pétrins ;
29 sur toi, sur ton peuple et sur tous tes
serviteurs les grenouilles monteront. »

8

1 YAHWEH dit à Moïse : « Dis à Aaron : étends
ta main avec ton bâton sur les rivières, sur
les canaux et sur les étangs, et fais monter les
grenouilles sur le pays d'Égypte. »
2 Aaron étendit sa main sur les eaux de
l'Égypte, et les grenouilles montèrent et cou-
vrirent le pays d'Égypte.
3 Mais les magiciens firent la même chose
par leurs enchantements ; ils firent monter les
grenouilles sur le pays d'Égypte.
4 Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit :
« Priez YAHWEH afin qu'il éloigne les grenouilles
de moi et de mon peuple, et je laisserai aller le pe-
uple, pour qu'il offre des sacrifices à YAHWEH. »
5 Moïse dit à Pharaon : « Donne-moi tes
ordres ! Pour quand dois-je faire des prières en
ta faveur, en faveur de tes serviteurs et de ton
peuple, afin que YAHWEH éloigne les grenouilles
de toi et de tes maisons, de manière à ce qu'il
n'en reste plus que dans le fleuve ? »
6 Il répondit : « Pour demain ». Et Moïse dit :
« Il en sera ainsi, afin que tu saches que nul n'est
pareil à YAHWEH, notre Dieu.

7 Les grenouilles se retireront de toi et de tes
maisons, de tes serviteurs et de ton peuple ; il
n'en restera que dans le fleuve. »
8 Moïse et Aaron sortirent de chez Pharaon, et
Moïse cria vers YAHWEH au sujet des grenouilles
dont il avait affligé Pharaon.
9 YAHWEH fit selon la parole de Moïse, et les
grenouilles moururent dans les maisons, dans les
cours et dans les champs.
10 On les entassa en monceaux, et le pays en
fut infecté.
11 Mais Pharaon, voyant qu'on respirait, en-
durcit son cœur, et il n'écouta pas Moïse et
Aaron, selon que YAHWEH l'avait dit.

Troisième plaie : les moustiques

12 YAHWEH dit à Moïse : « Dis à Aaron : Etends
ton bâton et frappe la poussière de la terre, et
elle se changera en moustiques dans tout le pays
d'Égypte. »
13 Ils firent ainsi ; Aaron étendit sa main avec
son bâton et frappa la poussière de la terre,
et les moustiques furent sur les hommes et sur
les animaux. Toute la poussière de la terre
fut changée en moustiques, dans tout le pays
d'Égypte.
14 Les magiciens firent de même avec leurs en-
chantements, afin de produire des moustiques ;
mais ils ne le purent pas. Les moustiques étaient
sur les hommes et sur les animaux.
15 Et les magiciens dirent à Pharaon : « C'est
le doigt d'un dieu ! » Et le cœur de Pharaon

s'endurcit, et il ne les écouta pas, selon que YAHWEH l'avait dit.

Quatrième plaie : les taons

16 YAHWEH dit à Moïse : « Lève-toi de bon
matin et présente-toi devant Pharaon, au mo-
ment où il sort pour aller au bord de l'eau. Tu
lui diras : Ainsi parle YAHWEH : Laisse aller mon
peuple afin qu'il me serve.
17 Si tu ne laisses pas aller mon peuple, je
vais envoyer des scarabées contre toi, contre
tes serviteurs, contre ton peuple et contre tes
maisons ; les maisons des Égyptiens seront
remplies de scarabées, ainsi que la terre qu'ils
habitent.*
18 Mais je distinguerai, ce jour-là, le pays de
Gessen, où mon peuple habite, et là il n'y aura
pas de scarabées, afin que tu saches que moi,
YAHWEH, je suis au milieu de cette terre.
19 J'établirai ainsi une différence entre mon
peuple et ton peuple ; c'est demain que ce signe
aura lieu. »
20 YAHWEH fit ainsi ; il vint une multitude de
scarabées dans la maison de Pharaon et de ses
serviteurs, et tout le pays d'Égypte fut ravagé par
les scarabées.
21 Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit :
« Allez, offrez des sacrifices à votre Dieu dans ce
pays. »
22 Moïse répondit : « Il ne convient pas de
faire ainsi, car c'est une abomination pour les
Égyptiens que les sacrifices que nous offrons à

* **8,17** *Taons*, de toute manière des mouches à aiguillons venimeux.

YAHWEH, notre Dieu ; et si nous offrons, sous
les yeux des Égyptiens, des sacrifices qui sont
pour eux des abominations, ne nous lapideront-
ils pas ?
23 Nous irons à trois journées de marche dans
le désert pour offrir des sacrifices à YAHWEH,
notre Dieu, selon qu'il nous le dira. »
24 Pharaon dit : « Pour moi, je vous lais-
serai aller, pour offrir des sacrifices à YAHWEH,
votre Dieu, dans le désert ; seulement ne vous
éloignez pas trop dans votre marche. Faites des
prières pour moi. »
25 Moïse répondit : Voici, je vais sortir de chez
toi, et je prierai YAHWEH, et demain les scarabées
se retireront de Pharaon, de ses serviteurs et de
son peuple. Mais que Pharaon ne trompe plus,
en ne permettant pas au peuple d'aller offrir des
sacrifices à YAHWEH ! »
26 Moïse sortit de chez Pharaon et pria YAH-
WEH.
27 Et YAHWEH fit selon la parole de Moïse, et
les scarabées s'éloignèrent de Pharaon, de ses
serviteurs et de son peuple ; il n'en resta pas un
seul.
28 Mais Pharaon endurcit son cœur cette fois
encore, et il ne laissa pas aller le peuple.

9

Cinquième plaie : la peste du bétail

1 YAHWEH dit à Moïse : « Va vers Pharaon
et dis-lui : Ainsi parle YAHWEH, le Dieu des
Hébreux : Laisse aller mon peuple, afin qu'il me
serve.

2 Si tu refuses de le laisser aller, et si tu le
retiens encore,
3 voici que la main de YAHWEH sera sur tes
troupeaux qui sont dans les champs, sur les
chevaux, sur les ânes, sur les chameaux, sur les
bœufs et sur les brebis : ce sera une peste très
meurtrière.
4 YAHWEH fera une distinction entre les trou-
peaux d'Israël et les troupeaux des Égyptiens,
et il ne périra rien de tout ce qui appartient aux
enfants d'Israël. »
5 YAHWEH fixa le moment, en disant : « De-
main YAHWEH fera cela dans le pays. »
6 Et YAHWEH fit ainsi dès le lendemain. Tout
le bétail des Égyptiens périt, et il ne mourut pas
une bête des troupeaux des enfants d'Israël.
7 Pharaon prit des informations, et voici, pas
une bête des troupeaux d'Israël n'avait péri.
Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa
pas aller le peuple.

Sixième plaie : les ulcères

8 YAHWEH dit à Moïse et à Aaron : « Prenez
plein vos mains de cendre de fournaise, et que
Moïse la jette vers le ciel sous les yeux de
Pharaon ;
9 qu'elle devienne une fine poussière sur tout
le pays d'Égypte, et qu'elle forme, dans tout le
pays d'Égypte, sur les hommes et sur les ani-
maux, des tumeurs bourgeonnant en pustules. »
10 Ils prirent de la cendre de fournaise et se
présentèrent devant Pharaon ; Moïse la jeta
vers le ciel, et elle produisit sur les hommes et

sur les animaux des tumeurs bourgeonnant en
pustules.
11 Les magiciens ne purent se tenir devant
Moïse à cause des tumeurs, car les tumeurs
étaient sur les magiciens, comme sur tous les
Égyptiens.
12 Et YAHWEH endurcit le cœur de Pharaon, et
Pharaon n'écouta pas Moïse et Aaron, selon que
YAHWEH l'avait dit à Moïse.

Septième plaie : la grêle

13 YAHWEH dit à Moïse : « Lève-toi de bon
matin et présente-toi devant Pharaon ; tu lui
diras : Ainsi parle YAHWEH, Dieu des Hébreux :
Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve.
14 Car, cette fois, je vais envoyer tous mes
fléaux contre ton cœur, ainsi que sur tes serviteurs et sur ton peuple, afin que tu saches que
nul n'est semblable à moi par toute la terre.
15 Si j'avais étendu ma main et que je t'eusse
frappé de la peste, toi et ton peuple, tu aurais été
effacé de la terre.
16 Mais à cette fin je t'ai laissé subsister, afin
que tu voies ma puissance, et qu'on célèbre mon
nom par toute la terre.
17 Tu te mets encore comme une barrière
devant mon peuple pour ne pas le laisser aller !
18 Voici que, demain, à cette heure, je ferai
pleuvoir une grêle si forte, qu'il n'y en a pas eu
de semblable en Égypte depuis le jour où elle a
été fondée jusqu'à présent.
19 Et maintenant fais mettre en sûreté ton
bétail et tout ce que tu as dans les champs ;
car tous les hommes et tous les animaux qui se

trouveront dans les champs et qui ne seront pas
ramenés dans les maisons seront frappés de la
grêle et périront. »
20 Ceux des serviteurs de Pharaon qui craig-
nirent la parole de YAHWEH firent retirer dans
les maisons leurs serviteurs et leurs troupeaux.
21 Mais ceux qui n'appliquèrent pas leur cœur
à la parole de YAHWEH laissèrent leurs serviteurs
et leurs troupeaux dans les champs.

22 YAHWEH dit à Moïse : « Etends ta main vers
le ciel, afin qu'il tombe de la grêle dans tout le
pays d'Égypte sur les hommes, sur les animaux
et sur toutes les herbes des champs. »
23 Moïse étendit son bâton vers le ciel, et
YAHWEH envoya le tonnerre et la grêle, et le feu
se précipitait sur la terre. YAHWEH fit pleuvoir
de la grêle sur le pays d'Égypte.
24 Il tomba de la grêle et du feu mêlé à la
grêle ; elle était si forte qu'il n'y en avait pas eu
de semblable dans tout le pays d'Égypte, depuis
qu'il forme une nation.
25 La grêle frappa, dans tout le pays d'Égypte,
tout ce qui était dans les champs, depuis les
hommes jusqu'aux animaux ; la grêle frappa
aussi toutes les herbes des champs et brisa tous
les arbres des champs.
26 Il n'y eut que dans le pays de Gessen, où
étaient les enfants d'Israël, qu'il ne tomba pas
de grêle.

27 Pharaon fit appeler Moïse et Aaron, et leur
dit : « Cette fois, j'ai péché ; c'est YAHWEH qui

est juste, et moi et mon peuple qui sommes
coupables.
28 Priez YAHWEH, pour qu'il n'y ait plus de
tonnerres et de grêle, et je vous laisserai aller
et l'on ne vous retiendra plus. »
29 Moïse lui dit : « En sortant de la ville, je
lèverai mes mains vers YAHWEH, et les tonnerres
cesseront, et il n'y aura plus de grêle, afin que tu
saches que la terre est à YAHWEH.
30 Mais je sais que toi et tes serviteurs, vous ne
craindrez pas encore YAHWEH Dieu. »
31 Le lin et l'orge avaient été frappés, car l'orge
était en épis et le lin en fleurs ;
32 mais le froment et l'épeautre n'avaient pas
été frappés, parce qu'ils sont tardifs.
33 Moïse quitta Pharaon et sortit de la ville ; il
leva ses mains vers YAHWEH, et les tonnerres et
la grêle cessèrent, et la pluie ne tomba plus sur
la terre.
34 Pharaon, voyant que la pluie, la grêle et les
tonnerres avaient cessé, continua de pécher,
35 et il appesantit son cœur, lui et ses serviteurs. Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne
laissa pas aller les enfants d'Israël, selon que
YAHWEH l'avait dit par l'intermédiaire de Moïse.

10

Huitième plaie : les sauterelles

1 YAHWEH dit à Moïse : « Va vers Pharaon,
car j'ai appesanti son cœur et le cœur de ses
serviteurs, afin d'opérer mes signes au milieu
d'eux

2 et afin que tu racontes aux oreilles de ton
fils et du fils de ton fils quelles grandes choses
j'ai faites en Égypte et quels signes j'ai opérés
au milieu d'eux ; et vous saurez que je suis
YAHWEH. »

3 Moïse et Aaron allèrent vers Pharaon et
lui dirent : « Ainsi parle YAHWEH, le Dieu
des Hébreux : Jusques à quand refuseras-tu de
t'humilier devant moi ? Laisse aller mon peuple,
afin qu'il me serve.
4 Si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici
que je ferai venir demain des sauterelles dans
toute l'étendue de ton pays.
5 Elles couvriront la face de la terre, et l'on
ne pourra plus voir la terre ; elles dévoreront le
reste qui a échappé, ce que vous a laissé la grêle,
et elles dévoreront tous les arbres qui croissent
dans vos champs ;
6 elles rempliront tes maisons, les maisons de
tous tes serviteurs et celles de tous les Égyptiens.
Tes pères et les pères de tes pères n'ont jamais
vu pareille calamité depuis qu'ils existent sur la
terre jusqu'à ce jour. » Moïse se retira et sortit de
chez Pharaon.

7 Les serviteurs de Pharaon lui dirent :
« Jusques à quand cet homme sera-t-il pour nous
un piège ? Laisse aller ces gens, et qu'ils servent
YAHWEH leur Dieu. Ne vois-tu pas encore que
l'Égypte va à sa ruine ? »
8 On fit revenir Moïse et Aaron auprès de
Pharaon, et il leur dit : « Allez, servez YAHWEH,
votre Dieu. Qui sont ceux qui doivent y aller ? »

9 Moïse répondit : « Nous irons avec nos
enfants et nos vieillards, avec nos fils et nos filles,
avec nos brebis et nos bœufs ; car c'est pour
nous une fête en l'honneur de YAHWEH. »
10 Pharaon leur dit : « Que YAHWEH soit avec
vous, comme je vais vous laisser aller, vous et
vos enfants ! Prenez garde, car vous avez de
mauvais desseins !
11 Non, non ; allez, vous les hommes, et
servez YAHWEH, puisque c'est là ce que vous
demandez. » Et on les chassa de devant Pharaon.

12 YAHWEH dit à Moïse : « Etends ta main sur
le pays d'Égypte pour les sauterelles ; qu'elles
montent sur le pays d'Égypte ; qu'elles dévorent
toute l'herbe de la terre, tout ce que la grêle a
laissé. »
13 Moïse étendit son bâton sur le pays
d'Égypte, et YAHWEH fit souffler sur le pays un
vent d'orient tout ce jour-là et toute la nuit. Le
matin venu, le vent d'orient avait apporté les
sauterelles.
14 Les sauterelles montèrent sur tout le pays
d'Égypte et se posèrent sur tout le territoire
de l'Égypte, en si grande quantité, que jamais
il n'y avait eu et qu'il n'y aura jamais rien de
semblable.
15 Elles couvrirent la face de toute la terre, et
la terre en fut assombrie ; elles dévorèrent toute
l'herbe de la terre et tous les fruits des arbres,
ce que la grêle avait laissé, et il ne resta aucune
verdure aux arbres ni à l'herbe des champs, dans
tout le pays d'Égypte.

16 Pharaon appela aussitôt Moïse et Aaron, et
dit : « J’ai péché contre YAHWEH, votre Dieu, et
contre vous.
17 Mais pardonne mon péché encore cette fois
seulement ; et priez YAHWEH, votre Dieu, afin
qu’il éloigne de moi au moins ce fléau mortel. »
18 Moïse sortit de chez Pharaon et pria YAH-
WEH.
19 Et YAHWEH fit souffler un vent d’occident
très fort, qui emporta les sauterelles et les poussa
dans la mer Rouge ; il ne resta pas une seule
sauterelle dans toute l’étendue de l’Égypte. —
20 YAHWEH endurcit le cœur de Pharaon, et
Pharaon ne laissa pas aller les enfants d’Israël.

Neuvième plaie : les ténèbres

21 YAHWEH dit à Moïse : « Etends ta main vers
le ciel, et qu’il y ait des ténèbres sur le pays
d’Égypte, qu’on palpe les ténèbres. »
22 Moïse étendit sa main vers le ciel, et il y eut
d’épaisses ténèbres dans tout le pays d’Égypte,
pendant trois jours.
23 Ils ne se voyaient pas les uns les autres, et
nul ne se leva de la place où il était, pendant trois
jours ; mais tous les enfants d’Israël avaient de
la lumière dans les lieux qu’ils habitaient.
24 Pharaon appela Moïse, et dit : « Allez,
servez YAHWEH. Vos brebis et vos bœufs seuls
resteront, et vos petits enfants mêmes pourront
aller avec vous. »
25 Moïse répondit : « Tu dois mettre entre
nos mains de quoi faire des sacrifices et des
holocaustes à YAHWEH, notre Dieu.

26 Nos troupeaux viendront aussi avec nous ;
il n'en restera pas un ongle ; car c'est d'eux
que nous prendrons de quoi servir YAHWEH,
notre Dieu ; et nous ne savons pas nous-mêmes,
jusqu'à ce que nous soyons arrivés là, avec quoi
nous devons servir YAHWEH. »
27 YAHWEH endurcit le cœur de Pharaon, et
Pharaon ne voulut pas les laisser aller.
28 Pharaon dit à Moïse : « Sors de chez moi !
Garde-toi de paraître encore en ma présence,
car le jour où tu paraîtras en ma présence, tu
mourras. »
29 Et Moïse répondit : « Tu l'as dit : je ne
paraîtrai plus devant toi. »

11

Annonce de la dixième plaie frappant les premiers-nés

1 YAHWEH dit à Moïse : « Je ferai venir encore
une seule plaie sur Pharaon et sur l'Égypte
et, après cela, il vous laissera partir d'ici ; et
lorsqu'il vous laissera aller tout à fait, il vous
chassera même d'ici.
2 Parle donc au peuple pour que chaque
homme demande à son voisin et chaque femme à
sa voisine des objets d'argent et des objets d'or. »
3 Et YAHWEH fit trouver faveur au peuple aux
yeux des Égyptiens ; Moïse lui-même était très
considéré dans le pays d'Égypte aux yeux des
serviteurs de Pharaon et aux yeux du peuple.
4 Moïse dit : « Ainsi parle YAHWEH : Au milieu
de la nuit je passerai au travers de l'Égypte ;

5 et tout premier-né dans le pays d'Égypte
mourra, depuis le premier-né de Pharaon assis
sur son trône, jusqu'au premier-né de la ser-
vante qui est derrière la meule, et tout premier-
né du bétail.
6 Il y aura dans tout le pays d'Égypte une
grande clameur, telle qu'il n'y en a pas eu et qu'il
n'y en aura plus de semblable.
7 Mais parmi tous les enfants d'Israël, per-
sonne, depuis les hommes jusqu'aux animaux,
pas même un chien, ne remuera sa langue*, afin
que vous sachiez quelle différence YAHWEH fait
entre l'Égypte et Israël.
8 Alors tous tes serviteurs qui sont ici descen-
dront vers moi et se prosterneront devant moi,
en disant : Sors, toi et tout le peuple qui est à ta
suite ! Après quoi, je sortirai. »
Et Moïse sortit de chez Pharaon en grande
colère.
9 YAHWEH dit à Moïse : « Pharaon ne vous
écoutera point, afin que mes prodiges se mul-
tiplient dans le pays d'Égypte. »
10 Moïse et Aaron opérèrent tous ces prodiges
devant Pharaon, et YAHWEH endurcit le cœur
de Pharaon, et il ne laissa pas aller les enfants
d'Israël hors de son pays.

12

La Pâque

1 YAHWEH dit à Moïse et à Aaron dans le pays
d'Égypte :

---

* **11,7** *Remuer la langue*, pour une plainte

2 « Que ce mois-ci soit pour vous le commencement des mois ; il sera pour vous le premier des mois de l'année.*
3 Parlez à toute l'assemblée d'Israël, et dites : Le dixième jour de ce mois, que chacun prenne un agneau† par famille, un agneau par maison.
4 Si la maison est trop peu nombreuse pour un agneau, on le prendra en commun avec le voisin le plus proche, selon le nombre des personnes ; vous compterez pour cet agneau d'après ce que chacun peut manger.
5 Ce sera un agneau sans défaut, mâle, âgé d'un an ; vous prendrez, soit un agneau, soit un chevreau.
6 Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute l'assemblée d'Israël l'immolera entre les deux soirs.
7 On prendra de son sang, et on en mettra sur les deux montants et sur le linteau de la porte, dans les maisons où on le mangera.
8 On en mangera la chair cette nuit-là ; on la mangera rôtie au feu, avec des pains sans levain et des herbes amères.
9 Vous n'en mangerez rien cru ou bouilli dans l'eau, mais tout sera rôti au feu, tête, jambes et entrailles.
10 Vous n'en laisserez rien jusqu'au matin, et, s'il en reste quelque chose, vous le brûlerez au feu.
11 Vous le mangerez ainsi : les reins ceints, les sandales aux pieds, et le bâton à la main, et

---

* **12,2** *Le premier mois* de l'année liturgique : appelé alors *abib*, puis *nisan* (mois babylonien). † **12,3** *Agneau* : le mot hébreu s'applique aussi au chevreau.

vous le mangerez à la hâte. C'est la Pâque de
YAHWEH.‡
12 Je passerai cette nuit-là, par le pays
d'Égypte, et je frapperai de mort tous les
premiers-nés du pays d'Égypte, depuis les
hommes jusqu'aux animaux, et j'exécuterai des
jugements sur tous les dieux de l'Égypte. Je suis
YAHWEH.
13 Le sang sera un signe en votre faveur sur
les maisons où vous êtes : je verrai le sang et je
passerai par-dessus vous, et il n'y aura pas pour
vous de plaie meurtrière quand je frapperai le
pays d'Égypte.
14 Vous conserverez le souvenir de ce jour, et
vous le célébrerez par une fête en l'honneur de
YAHWEH ; vous le célébrerez de génération en
génération comme une institution perpétuelle.

15 Pendant sept jours, vous mangerez des pains
sans levain ; dès le premier jour il n'y aura
plus de levain dans vos maisons ; car quiconque
mangera du pain levé, du premier jour au
septième, sera retranché d'Israël.
16 Le premier jour, vous aurez une sainte
assemblée§, et le septième jour, vous aurez une
sainte assemblée. On ne fera aucun travail
pendant ces jours-là ; vous pourrez seulement
préparer la nourriture de chacun.

---

‡ **12,11** *Pâque* (Pésah) : les versets 13, 23, 27 rattachent le mot à un verbe *pasah*, qui signifie *passer*, ou plus probablement *épargner*. § **12,16** *Sainte assemblée* : expression hiératique pour caractériser une assemblée cultuelle.

17 Vous observerez les azymes, car c'est en
ce jour même que j'ai fait sortir vos armées
du pays d'Égypte. Vous observerez ce jour de
génération en génération comme une institution
perpétuelle.
18 Le premier mois, le quatorzième jour du
mois, au soir, vous mangerez des pains sans
levain jusqu'au soir du vingt et unième jour.
19 Sept jours durant, il ne doit pas se trouver de
levain dans vos maisons, car quiconque mangera
du pain levé sera retranché de l'assemblée
d'Israël, que ce soit un étranger ou un in-
digène*.
20 Vous ne mangerez pas de pain levé ; dans
toutes vos demeures vous mangerez des pains
sans levain. »
21 Moïse convoqua tous les anciens d'Israël, et
leur dit : « Choisissez et prenez un agneau pour
vos familles, et immolez la Pâque.
22 Puis, prenant un bouquet d'hysope, vous le
tremperez dans le sang qui sera dans le bassin,
et vous toucherez avec le sang qui sera dans
le bassin le linteau et les deux montants de la
porte. Nul d'entre vous ne sortira de l'entrée de
sa maison jusqu'au matin.
23 YAHWEH passera pour frapper l'Égypte et,
en voyant le sang sur le linteau et sur les deux
montants, YAHWEH passera vos portes, et il ne
permettra pas au Destructeur d'entrer dans vos
maisons pour frapper.

---

* **12,19** *Étranger*, admis comme hôte et pratiquant la religion nationale, le *guér*, ce qu'on traduira plus tard par prosélyte

24 Vous observerez cet ordre comme une
institution pour vous et pour vos enfants à
perpétuité.†
25 Lorsque vous serez entrés dans le pays que
YAHWEH vous donnera, selon sa promesse, vous
observerez ce rite sacré.
26 Et quand vos enfants vous diront : Quelle
signification a pour vous ce rite sacré ?
27 vous répondrez : C'est un sacrifice de Pâque
en l'honneur de YAHWEH, qui a passé par-dessus
les maisons des enfants d'Israël en Égypte,
lorsqu'il frappa l'Égypte et sauva nos maisons. »
Le peuple s'inclina et se prosterna.
28 Et les enfants d'Israël s'en allèrent et firent
ce que YAHWEH avait ordonné à Moïse et à
Aaron ; ainsi firent-ils.

La dixième plaie : mort des premiers-nés

29 Au milieu de la nuit, YAHWEH frappa tous
les premiers-nés dans le pays d'Égypte, depuis
le premier-né de Pharaon assis sur son trône,
jusqu'au premier-né du captif dans sa prison, et
à tous les premiers-nés des animaux.
30 Pharaon se leva pendant la nuit, lui et tous
ses serviteurs, et tous les Égyptiens, et il y eut
une grande clameur en Égypte, car il n'y avait
pas de maison où il n'y eût un mort.
31 Dans la nuit même, Pharaon appela Moïse
et Aaron, et leur dit : « Levez-vous, sortez
du milieu de mon peuple, vous et les enfants

† **12,24** Le rite du sang, malgré les ambiguïtés du texte, ne fut pas observé dans la suite. Dialogue développé dans le rite traditionnel du repas pascal.

d'Israël, et allez servir YAHWEH, comme vous
l'avez dit.
32 Prenez vos brebis et vos bœufs, comme vous
l'avez dit ; allez, et bénissez-moi. »
33 Les Égyptiens pressaient vivement le peu-
ple, ayant hâte de le renvoyer du pays, car ils
disaient : « Nous sommes tous morts ! »
34 Le peuple emporta sa pâte avant qu'elle
fût levée ; ayant serré dans leurs manteaux les
corbeilles, ils les mirent sur leurs épaules.
35 Les enfants d'Israël firent selon la parole
de Moïse ; ils demandèrent aux Égyptiens des
objets d'argent, des objets d'or et des vêtements.
36 Et YAHWEH avait fait trouver au peuple
faveur aux yeux des Égyptiens, qui accueil-
lirent leur demande. Et ils dépouillèrent les
Égyptiens.

Le départ

37 Les enfants d'Israël partirent de Ramsès
pour Socoth, au nombre d'environ six cent mille
fantassins‡, sans les enfants.
38 En outre, une grande multitude de gens de
toute sorte§ monta avec eux ; ils avaient aussi
des troupeaux considérables de brebis et de
bœufs.
39 Ils cuisirent en galettes non levées la pâte
qu'ils avaient emportée d'Égypte ; car elle
n'était pas levée, parce qu'ils avaient été chassés

‡ **12,37** Les 600 000 hommes sont une donnée traditionnelle. Cela supposerait une population totale de plus de deux millions.

§ **12,38** Gens mêlés, c'est-à-dire non Israélites.

d'Égypte sans pouvoir tarder, ni prendre de
provisions avec eux.
40 Le séjour des enfants d'Israël en Égypte fut
de quatre cents trente ans.
41 Et au bout de quatre cent trente ans, ce jour-
là même, toutes les armées de YAHWEH sortirent
du pays d'Égypte.
42 Ce fut une nuit de veille pour YAHWEH
quand il fit sortir Israël du pays d'Égypte ;
cette même nuit sera une veille en l'honneur
de YAHWEH, pour tous les enfants d'Israël selon
leurs générations.

Instructions pour la célébration de Pâque

43 YAHWEH dit à Moïse et à Aaron : « Voici
une ordonnance au sujet de la Pâque : Aucun
étranger n'en mangera.*
44 Tu circonciras tout esclave acquis à prix
d'argent, et il en mangera ;
45 mais le domicilié et le mercenaire n'en
mangeront point.
46 On ne la mangera que dans la maison ; vous
n'emporterez pas de chair hors de la maison, et
vous ne briserez aucun os.
47 Toute l'assemblée d'Israël fera la Pâque.
48 Si un étranger séjournant chez toi veut faire
la Pâque de YAHWEH, tout mâle de sa maison
devra être circoncis, et alors il s'approchera pour
la faire, et il sera comme l'indigène du pays mais
aucun incirconcis n'en mangera.

---

* **12,43** Quatre catégories : l'Israélite ou l'indigène, l'étranger totalement assimilé (le prosélyte), l'étranger séjournant (métèque), l'étranger.

49 Une même loi sera pour l'indigène et pour
l'étranger séjournant au milieu de vous. »
50 Tous les enfants d'Israël firent ce que YAH-
WEH avait ordonné à Moïse et à Aaron ; ainsi
firent-ils.
51 Et ce même jour, YAHWEH fit sortir du pays
d'Égypte les enfants d'Israël selon leurs armées.

13

1 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
2 « Consacre-moi tout premier-né*, tout
premier-né parmi les enfants d'Israël, aussi bien
des hommes que des animaux ; il m'appartient. »
3 Moïse dit au peuple : « Souvenez-vous du
jour où vous êtes sortis d'Égypte, de la maison
de servitude ; car c'est par la puissance de sa
main que YAHWEH vous en a fait sortir. On ne
mangera pas de pain levé.
4 Vous sortez aujourd'hui, dans le mois des
épis.
5 Quand YAHWEH t'aura fait entrer dans le pays
des Chananéens, des Hittites, des Amorrhéens,
des Hévéens et des Jébuséens, qu'il a juré à tes
pères de te donner, pays où coulent le lait et le
miel, tu observeras ce rite dans ce même mois.
6 Pendant sept jours, tu mangeras des pains
sans levain, et le septième jour, il y aura une fête
en l'honneur de YAHWEH.
7 On mangera des pains sans levain pendant
les sept jours ; on ne verra pas chez toi de pain

* **13,2** *Premier-né* : ce qui ouvre la matrice.

levé, on ne verra pas chez toi de levain, dans
toute l'étendue de ton pays.
8 Tu diras alors à ton fils : C'est en mémoire de
ce que YAHWEH a fait pour moi, lorsque je suis
sorti d'Égypte.
9 Ce sera pour toi comme un signe sur ta main
et comme un souvenir entre tes yeux, afin que
la loi de YAHWEH soit dans ta bouche ; car c'est
par sa main puissante que YAHWEH t'a fait sortir
d'Égypte.
10 Tu observeras cette ordonnance au temps
fixé, d'année en année.

11 Quand YAHWEH t'aura fait entrer dans le
pays des Chananéens, comme il l'a juré à toi et
à tes pères, et qu'il te l'aura donné,
12 tu consacreras à YAHWEH tout premier-né,
même tout premier-né des animaux qui seront à
toi : les mâles appartiennent à YAHWEH.
13 Tu rachèteras avec un agneau tout premier-
né de l'âne, et, si tu ne le rachètes pas, tu
lui briseras la nuque. Tu rachèteras aussi tout
premier-né de l'homme parmi tes fils.
14 Et lorsque ton fils t'interrogera un jour, en
disant : Que signifie cela ? tu lui répondras :
Par sa main puissante YAHWEH nous a fait sortir
d'Égypte, de la maison de servitude.
15 Comme Pharaon s'obstinait à ne pas
nous laisser aller, YAHWEH fit mourir tous les
premiers-nés dans le pays d'Égypte, depuis les
premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-
nés des animaux. Voilà pourquoi j'offre en
sacrifice à YAHWEH tout mâle premier-né des

animaux, et je rachète tout premier-né de mes
fils.
16 Ce sera comme un signe sur ta main et
comme des fronteaux entre tes yeux ; car c'est
par la puissance de sa main que YAHWEH nous a
fait sortir d'Égypte. »

Jusqu'à la Mer Rouge, la colonne de feu et de nuée

17 Lorsque Pharaon laissa aller le peuple, Dieu
ne le conduisit pas par le chemin du pays des
Philistins, quoique le plus court ; car Dieu dit :
« Le peuple pourrait se repentir en voyant la
guerre, et retourner en Égypte. »
18 Mais Dieu fit faire au peuple un détour par
le chemin du désert, vers la mer Rouge. Les
enfants d'Israël montèrent en bon ordre hors du
pays d'Égypte.
19 Moïse prit avec lui les os de Joseph ; car
Joseph avait fait jurer les enfants d'Israël, en
disant : « Dieu vous visitera, et vous emporterez
avec vous mes os loin d'ici. »
20 Etant sortis de Socoth, ils campèrent à
Etham, à l'extrémité du désert.
21 YAHWEH allait devant eux, le jour dans une
colonne de nuée, pour les guider dans leur
chemin, et la nuit dans une colonne de feu, pour
les éclairer, afin qu'ils pussent marcher le jour
et la nuit.
22 La colonne de nuée ne se retira pas de
devant le peuple pendant le jour, ni la colonne
de feu pendant la nuit.

14

1 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
2 « Parle aux enfants d'Israël ; qu'ils changent
de direction et qu'ils viennent camper devant
Phihahiroth, entre Magdalum et la mer, vis-à-
vis de Beelséphon ; vous camperez en face de
ce lieu, près de la mer.
3 Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils sont
égarés dans le pays ; le désert les tient en-
fermés.
4 Et j'endurcirai le cœur de Pharaon, et
il les poursuivra ; je ferai éclater ma gloire
dans Pharaon et dans toute son armée, et les
Égyptiens sauront que je suis YAHWEH. » Et les
enfants d'Israël firent ainsi.

Le passage de la mer

5 On annonça au roi d'Égypte que le peuple
avait pris la fuite. Alors le cœur de Pharaon et
celui de ses serviteurs furent changés à l'égard
du peuple ; ils dirent : « Qu'avons-nous fait
de laisser aller Israël et de nous priver de ses
services ? »
6 Et Pharaon fit atteler son char, et il prit son
peuple avec lui.
7 Il prit six cents chars d'élite, et tous les chars
de l'Égypte, et sur tous il y avait des chefs.
8 YAHWEH endurcit le cœur de Pharaon, roi
d'Égypte, et Pharaon poursuivit les enfants
d'Israël ; et les enfants d'Israël étaient sortis par
une main élevée*.

---

* **14,8** *À main levée* : ouvertement, prêts au combat

9 Les Égyptiens les poursuivirent donc et les
atteignirent comme ils étaient campés près de
la mer ; tous les chevaux des chars de Pharaon,
ses cavaliers et son armée les atteignirent près
de Phihahiroth, vis-à-vis de Beelsephon.
10 Pharaon approchait. Les enfants d'Israël
levèrent les yeux, et voici, les Égyptiens étaient
en marche derrière eux ; et les enfants d'Israël,
saisis d'une grande frayeur, poussèrent des cris
vers YAHWEH.
11 Ils dirent à Moïse : « N'y avait-il donc pas
des sépulcres en Égypte, que tu nous aies menés
mourir au désert ? Que nous as-tu fait, en nous
faisant sortir d'Égypte ?
12 N'est-ce pas là ce que nous te disions en
Égypte : Laisse-nous servir les Égyptiens, car il
vaut mieux pour nous servir les Égyptiens que
de mourir au désert ? »
13 Moïse répondit au peuple : « N'ayez pas de
crainte, restez en place, et regardez le salut que
YAHWEH va vous accorder en ce jour ; car les
Égyptiens que vous voyez aujourd'hui, vous ne
les reverrez jamais.
14 YAHWEH combattra pour vous, et vous, tenez-
vous tranquilles. »
15 YAHWEH dit à Moïse : « Pourquoi cries-tu
vers moi ? Dis aux enfants d'Israël de se mettre
en marche.
16 Toi, lève ton bâton, étends ta main sur la
mer, et divise-la ; et les enfants d'Israël entreront
au milieu de la mer à sec.
17 Et moi, je vais endurcir le cœur des
Égyptiens pour qu'ils y entrent après eux, et

je ferai éclater ma gloire dans Pharaon et dans
toute son armée, ses chars et ses cavaliers.
18 Et les Égyptiens sauront que je suis YAHWEH,
quand j'aurai fait éclaté ma gloire sur Pharaon,
ses chars et ses cavaliers. »

19 L'ange de Dieu, qui marchait devant le
camp d'Israël, partit et alla derrière eux ; et la
colonne de nuée qui les précédait, partit et se
tint derrière eux.
20 Elle vint se mettre entre le camp des
Égyptiens et le camp d'Israël, et cette nuée était
ténébreuse d'un côté, et de l'autre elle éclairait
la nuit ; et les deux camps n'approchèrent pas
l'un de l'autre pendant toute la nuit.

21 Moïse ayant étendu sa main sur la mer,
YAHWEH refoula la mer par un vent impétueux
d'orient qui souffla toute la nuit ; il mit la mer à
sec, et les eaux se divisèrent.
22 Les enfants d'Israël entrèrent au milieu de
la mer à sec, et les eaux formaient pour eux une
muraille à leur droite et à leur gauche.

23 Les Égyptiens les poursuivirent, et tous les
chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers,
entrèrent à leur suite au milieu de la mer.
24 A la veille du matin, YAHWEH, dans la
colonne de feu et de fumée, regarda le camp des
Égyptiens, et jeta l'épouvante dans le camp des
Égyptiens.
25 Il fit tomber les roues hors de leurs chars,
qui n'avançaient plus qu'à grand'peine. Les
Égyptiens dirent alors : « Fuyons devant Israël,
car YAHWEH combat pour lui contre l'Égypte. »

26 YAHWEH dit à Moïse : « Etends ta main sur
la mer, et les eaux reviendront sur les Égyptiens,
sur leurs chars et sur leurs cavaliers. »
27 Moïse étendit sa main sur la mer, et, au
point du jour, la mer reprit sa place habituelle ;
les Égyptiens en fuyant la rencontrèrent, et
YAHWEH culbuta les Égyptiens au milieu de la
mer.
28 Les eaux, en revenant, couvrirent les chars,
les cavaliers et toute l'armée de Pharaon qui
étaient entrés dans la mer à la suite des enfants
d'Israël, et il n'en échappa pas un seul.
29 Mais les enfants d'Israël avaient marché à
sec au milieu de la mer, les eaux ayant formé
pour eux une muraille à droite et à gauche.
30 En ce jour-là, YAHWEH délivra Israël de la
main des Égyptiens, et Israël vit sur le rivage de
la mer les Égyptiens qui étaient morts.
31 Israël vit la main puissante que YAHWEH
avait montrée à l'égard des Égyptiens ; et le
peuple craignit YAHWEH, et il crut à YAHWEH et
à Moïse, son serviteur.

15

*Le cantique de Moïse**

1 Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent
ce cantique à YAHWEH ; ils dirent : Je chanterai
à YAHWEH, car il a fait éclater sa gloire : il a
précipité dans la mer cheval et cavalier.
2 YAHWEH est ma force et l'objet de mes
chants ; c'est lui qui m'a sauvé ; c'est lui qui

* **15,** Ce psaume contient nombre d'expressions qui se retrouvent dans la poésie biblique

est mon Dieu : je le célébrerai ; le Dieu de mon
père : je l'exalterai.
3 YAHWEH est un vaillant guerrier ; YAHWEH
est son nom.
4 Il a jeté dans la mer les chars de Pharaon
et son armée ; l'élite de ses capitaines a été
engloutie dans la mer Rouge.
5 Les flots les couvrent ; ils sont descendus au
fond des eaux comme une pierre.
6 Ta droite, ô YAHWEH, s'est signalée par sa
force, ta droite, ô YAHWEH, a écrasé l'ennemi.
7 Dans la plénitude de ta majesté, tu renverses
tes adversaires ; tu déchaînes ta colère, elle les
consume comme du chaume.
8 Au souffle de tes narines, les eaux se sont
amoncelées. Les flots se sont dressés comme un
monceau ; les vagues se sont durcies au sein de
la mer.
9 L'ennemi disait : « Je poursuivrai,
j'atteindrai, je partagerai les dépouilles, ma
vengeance sera assouvie, je tirerai l'épée, ma
main les détruira. »
10 Tu as soufflé de ton haleine, la mer les a
couverts, ils se sont enfoncés, comme du plomb,
dans les vastes eaux.
11 Qui est comme toi parmi les dieux, ô YAH-
WEH ? Qui est comme toi, auguste en sainteté,
redoutable à la louange même, opérant des
prodiges ?
12 Tu as étendu ta droite, la terre les a
engloutis.
13 Par ta grâce tu conduis ce peuple que tu as
délivré ; par ta puissance tu le diriges vers ta
demeure sainte.

14 Les peuples l’ont appris, ils tremblent ; la
terreur s’empare des Philistins ;
15 Déjà les princes d’Edom sont dans
l’épouvante ; l’angoisse s’empare des forts de
Moab ; tous les habitants de Canaan ont perdu
courage,
16 la terreur et la détresse tomberont sur eux ;
par la grandeur de ton bras, ils deviendront
immobiles comme une pierre, jusqu’à ce que ton
peuple ait passé, ô YAHWEH, jusqu’à ce qu’il ait
passé, le peuple que tu as acquis.
17 Tu les amèneras et les établiras sur la
montagne de ton héritage, au lieu dont tu as fait
ta demeure, ô YAHWEH, au sanctuaire, Seigneur,
que tes mains ont préparé.
18 YAHWEH régnera à jamais et toujours !
19 Car les chevaux de Pharaon, ses chars et ses
cavaliers sont entrés dans la mer, et YAHWEH
a ramené sur eux les eaux de la mer ; mais les
enfants d’Israël ont marché à sec au milieu de la
mer.
20 Marie, la prophétesse, sœur d’Aaron, prit
à la main un tambourin, et toutes les femmes
vinrent à sa suite avec des tambourins et en
dansant.
21 Marie répondait aux enfants d’Israël :
Chantez YAHWEH, car il a fait éclater sa gloire :
il a précipité dans la mer cheval et cavalier.

De la Mer Rouge au désert de Sin

22 Moïse fit partir Israël de la mer Rouge.
Ils s’avancèrent vers le désert de Sur, et
marchèrent trois jours dans ce désert sans
trouver d’eau.

23 Ils arrivèrent à Mara, mais ils ne purent
boire l'eau de Mara, parce qu'elle était amère.
C'est pourquoi ce lieu fut appelé Mara.
24 Le peuple murmura contre Moïse, en dis-
ant : « Que boirons-nous ? »
25 Moïse cria à YAHWEH, et YAHWEH lui indiqua
un bois ; il le jeta dans l'eau, et l'eau devint
douce. Là YAHWEH donna au peuple un statut
et un droit, et là il le mit à l'épreuve.
26 Il dit : « Si tu écoutes la voix de YAHWEH,
ton Dieu, si tu fais ce qui est droit à ses yeux,
si tu prêtes l'oreille à ses commandements, et
si tu observes toutes ses lois, je ne mettrai sur
toi aucune des maladies que j'ai mises sur les
Égyptiens ; car je suis YAHWEH qui te guérit. »
27 Ils arrivèrent à Élim, où il y avait douze
sources d'eau et soixante-dix palmiers ; et ils
campèrent là, près de l'eau.

16

1 Ils partirent d'Élim, et toute l'assemblée des
enfants d'Israël arriva au désert de Sin, qui est
entre Élim et le Sinaï, le quinzième jour du
second mois après leur sortie du pays d'Égypte.

Les cailles et la manne

2 Toute l'assemblée des enfants d'Israël mur-
mura dans le désert contre Moïse et Aaron.
3 Les enfants d'Israël leur dirent : « Que ne
sommes-nous morts par la main de YAHWEH dans
le pays d'Égypte, quand nous étions assis devant
les pots de viande, que nous mangions du pain
à satiété ? Car vous nous avez amenés dans

ce désert pour faire mourir de faim toute cette
multitude. »
4 YAHWEH dit à Moïse : « Voici, je vais faire
pleuvoir pour vous du pain du haut du ciel.
Le peuple sortira et en ramassera jour par jour
la provision nécessaire, afin que je le mette à
l'épreuve, pour voir s'il marchera, ou non, dans
ma loi.
5 Le sixième jour, ils prépareront ce qu'ils
auront rapporté, et il y en aura le double de ce
qu'ils en ramassent chaque jour. »

6 Moïse et Aaron dirent à tous les enfants
d'Israël : « Ce soir, vous reconnaîtrez que c'est
YAHWEH qui vous a fait sortir du pays d'Égypte ;
7 et, au matin, vous verrez la gloire de YAHWEH,
car il a entendu vos murmures qui sont contre
YAHWEH ; nous, que sommes-nous, pour que
vous murmuriez contre nous ? »
8 Moïse dit : « Ce sera quand YAHWEH vous
donnera ce soir de la viande à manger et, au
matin, du pain à satiété ; car YAHWEH a entendu
les murmures que vous avez proférés contre
lui. Nous, que sommes-nous ? Ce n'est pas
contre nous que sont vos murmures, c'est contre
YAHWEH. »
9 Moïse dit à Aaron : « Dis à toute l'assemblée
des enfants d'Israël : Approchez-vous devant
YAHWEH, car il a entendu vos murmures. »
10 Pendant qu'Aaron parlait à toute
l'assemblée des enfants d'Israël, ils se
tournèrent du côté du désert, et voici que
la gloire de YAHWEH apparut dans la nuée.
11 YAHWEH parla à Moïse en ces termes :

12 « J’ai entendu les murmures des enfants
d’Israël. Dis-leur : Entre les deux soirs vous
mangerez de la viande, et au matin vous vous
rassasierez de pain, et vous saurez que je suis
YAHWEH, votre Dieu. »
13 Le soir, on vit monter des cailles, qui
couvrirent le camp, et le matin il y avait une
couche de rosée autour du camp.
14 Quand cette rosée fut dissipée, voici qu’il y
avait à la surface du désert quelque chose de
menu, de granuleux, de menu comme le givre
sur le sol.
15 Les enfants d’Israël le virent, et ils se dirent
les uns aux autres : « Qu’est-ce que cela ? »* car
ils ne savaient pas ce que c’était.
Moïse leur dit : « C’est le pain que YAHWEH
vous donne pour nourriture.
16 Voici ce que YAHWEH a ordonné : Que
chacun de vous en ramasse ce qu’il faut pour sa
nourriture, un omer† par tête, suivant le nombre
des personnes ; chacun en prendra pour ceux
qui sont dans sa tente. »
17 Les enfants d’Israël firent ainsi, et ils recueil-
lirent les uns plus, les autres moins.
18 On mesurait ensuite avec l’omer, et celui
qui en avait ramassé beaucoup n’avait rien de
trop, et celui qui en avait ramassé peu n’en
manquait pas : chacun en recueillait selon sa
consommation.
19 Moïse leur dit : « Que personne n’en laisse
jusqu’au lendemain matin ».

---

* **16,15** Étymologie populaire : *manne* (*man* : qu’est-ce que cela?) † **16,16** L’*omer* : environ 3 litres.

20 Ils n'écoutèrent pas Moïse, et des gens en
gardèrent jusqu'au matin ; mais il s'y mit des
vers et tout devint infect. Moïse fut irrité contre
eux.
21 Tous les matins, ils ramassaient de la manne,
chacun selon sa consommation, et quand le soleil
faisait sentir ses ardeurs, le reste se liquéfiait.
22 Le sixième jour, ils ramassèrent une quan-
tité double de nourriture, deux omers pour
chacun. Tous les principaux du peuple vinrent
en informer Moïse,
23 qui leur dit : « C'est ce que YAHWEH a
ordonné. Demain est un jour de repos, un sabbat
consacré à YAHWEH : faites cuire au four ce que
vous avez à faire cuire, faites bouillir ce que
vous avez à faire bouillir, et tout ce qui restera,
mettez-le en réserve pour le lendemain matin. »
24 Ils mirent donc l'excédant en réserve
jusqu'au matin, comme Moïse l'avait ordonné,
et il ne devint pas infect, et les vers ne s'y mirent
point.
25 Moïse dit : « Mangez-le aujourd'hui, car
c'est le jour du sabbat en l'honneur de YAHWEH ;
aujourd'hui vous n'en trouveriez pas dans la
campagne.
26 Vous en recueillerez pendant six jours ; mais
le septième jour, qui est le sabbat, il n'y en aura
point. »

27 Le septième jour, quelques-uns du peu-
ple sortirent pour en ramasser, mais ils n'en
trouvèrent pas.
28 Alors YAHWEH dit à Moïse : « Jusques à
quand refuserez-vous d'observer mes comman-

dements, et mes lois ?
29 Voyez : c'est parce que YAHWEH vous a
donné le sabbat qu'il vous donne, le sixième
jour, du pain pour deux jours. Que chacun reste
à sa place, et que nul ne sorte le septième jour
du lieu où il est. »
30 Et le peuple se reposa le septième jour.
31 La maison d'Israël donna à cette nourriture
le nom de manne. Elle ressemblait à de la graine
de coriandre ; elle était blanche et avait le goût
d'un gâteau de miel.
32 Moïse dit : « Voici ce que YAHWEH a or-
donné : Emplis-en un omer, pour la conserver
pour vos descendants, afin qu'ils voient le pain
dont je vous ai nourris dans le désert, lorsque je
vous ai fait sortir du pays d'Égypte. »
33 Et Moïse dit à Aaron : « Prends un vase,
mets-y de la manne plein un omer, et dépose-
le devant YAHWEH, afin qu'il soit conservé pour
vos descendants. »
34 Comme YAHWEH l'avait ordonné à Moïse,
Aaron le déposa devant le Témoignage, afin
qu'il fût conservé.
35 Les enfants d'Israël ont mangé la manne
pendant quarante ans, jusqu'à leur arrivée dans
un pays habité ; ils ont mangé la manne jusqu'à
leur arrivée aux frontières du pays de Canaan.
36 l'omer est la dixième partie de l'épha.

17

*Moïse fait jaillir l'eau du rocher**

---

* **17,** Fait analogue et autre Méribah (querelle) : Nom 20,1-13.

1 Toute l'assemblée des enfants d'Israël partit
du désert de Sin, selon les marches que YAHWEH
lui ordonnait, et ils campèrent à Raphidim, où le
peuple ne trouva pas d'eau à boire.
2 Alors le peuple chercha querelle à Moïse, en
disant : « Donnez-nous de l'eau à boire. » Moïse
leur répondit : « Pourquoi me cherchez-vous
querelle ? Pourquoi tentez-vous YAHWEH ? »
3 Et le peuple était là, pressé par la soif, et il
murmurait contre Moïse ; il disait : « Pourquoi
nous as-tu fait monter hors d'Égypte, pour nous
faire mourir de soif avec mes enfants et mes
troupeaux ? »
4 Moïse cria vers YAHWEH, en disant : « Que
ferai-je pour ce peuple ? Encore un peu, et ils
me lapideront ! »
5 YAHWEH dit à Moïse : « Passe devant le
peuple et prends avec toi des anciens d'Israël ;
prends aussi dans ta main ton bâton, avec lequel
tu as frappé le fleuve, et va.
6 Voici, je me tiendrai devant toi sur le rocher
qui est en Horeb ; tu frapperas le rocher, et il
en sortira de l'eau, et le peuple boira. » Moïse fit
ainsi en présence des anciens d'Israël.
7 Et il donna à ce lieu le nom de Massah† et
Méribah, parce que les enfants d'Israël avaient
contesté, et parce qu'ils avaient tenté YAHWEH
en disant : « YAHWEH est-il au milieu de nous, ou
non ? »

Victoire sur Amalec

8 Amalec vint attaquer Israël à Raphidim.

---

† **17,7** *Massa* : tentation.

9 Et Moïse dit à Josué‡ : « Choisis-nous des
hommes, et va combattre Amalec ; demain je me
tiendrai sur le sommet de la colline, le bâton de
Dieu dans ma main. »
10 Josué fit selon que lui avait dit Moïse, il
combattit Amalec. Et Moïse, Aaron et Hur
montèrent au sommet de la colline.
11 Lorsque Moïse tenait sa main levée, Israël
était le plus fort, et lorsqu'il laissait tomber sa
main, Amalec était le plus fort.
12 Comme les mains de Moïse étaient fa-
tiguées, ils prirent une pierre, qu'ils placèrent
sous lui, et il s'assit dessus ; et Aaron et Hur
soutenaient ses mains, l'un d'un côté, l'autre
de l'autre ; ainsi ses mains restèrent fermes
jusqu'au coucher du soleil.
13 Et Josué défit Amalec et son peuple à la
pointe de l'épée.

14 YAHWEH dit à Moïse : « Écris cela en
souvenir dans le livre, et déclare à Josué que
j'effacerai la mémoire d'Amalec de dessous le
ciel. »

15 Moïse construisit un autel, et le nomma
YAHWEH-Nessi§
16 et il dit : « Puisqu'on a levé la main contre le
trône de YAHWEH, YAHWEH est en guerre contre
Amalec d'âge en âge. »

Note :

---

‡ **17,9** Première apparition de ce personnage (*Yehochoua*, Yahweh est salut), appelé primitivement Hochéa. § **17,15** *Yahweh-Nessi* : Yahweh est ma bannière.

18

1 Jéthro, prêtre de Madian, beau-père de
Moïse, apprit tout ce que Dieu avait fait en
faveur de Moïse et d'Israël, son peuple : que
YAHWEH avait fait sortir Israël d'Égypte.
2 Jéthro, beau-père de Moïse, prit Séphora,
femme de Moïse, qui avait été renvoyée,
3 et les deux fils de Séphora, dont l'un se
nommait Gersam, parce que Moïse avait dit :
« Je suis un étranger sur une terre étrangère »,
4 et l'autre s'appelait Eliézer, parce qu'il avait
dit : « Le Dieu de mon père m'a secouru, et il
m'a délivré de l'épée de Pharaon. »
5 Jéthro, beau-père de Moïse, avec les fils et la
femme de Moïse, vint donc vers lui au désert où
il campait, à la montagne de Dieu.
6 Il fit dire à Moïse : « Moi, ton beau-père,
Jéthro, je viens vers toi, ainsi que ta femme et
ses deux fils avec elle. »
7 Moïse sortit au-devant de son beau-père
et, s'étant prosterné, il le baisa ; puis ils
s'informèrent réciproquement de leur santé, et
ils entrèrent dans la tente de Moïse.
8 Moïse raconta à son beau-père tout ce que
YAHWEH avait fait à Pharaon et à l'Égypte à cause
d'Israël, toutes les souffrances qui leur étaient
survenues en chemin, et comment YAHWEH les
en avait délivrés.
9 Jéthro se réjouit de tout le bien que YAHWEH
avait fait à Israël, et de ce qu'il l'avait délivré de
la main des Égyptiens. Et Jéthro dit :
10 « Béni soit YAHWEH qui vous a délivrés de la
main des Égyptiens et de la main de Pharaon, et

qui a délivré le peuple de la main des Égyptiens !
11 Je sais maintenant que YAHWEH est plus
grand que tous les dieux, car il s'est montré
grand alors que les Égyptiens opprimaient Is-
raël. »
12 Jéthro, beau-père de Moïse, offrit à Dieu un
holocauste et des sacrifices. Aaron et tous les
anciens d'Israël vinrent prendre part au repas,
avec le beau-père de Moïse, en présence de
Dieu.

13 Le lendemain, Moïse s'assit pour juger le
peuple, et le peuple se tint devant lui depuis le
matin jusqu'au soir.
14 Le beau-père de Moïse, voyant tout ce qu'il
faisait pour le peuple, dit : « Que fais-tu là pour
ces gens ? Pourquoi sièges-tu seul, et tout le
peuple se tient-il devant toi depuis le matin
jusqu'au soir ? »
15 Moïse répondit à son beau-père : « C'est
que le peuple vient à moi pour consulter Dieu.
16 Quand ils ont quelque affaire, ils viennent à
moi ; je prononce entre eux, en faisant connaître
les ordres de Dieu et ses lois. »
17 Le beau-père de Moïse lui dit : « Ce que tu
fais n'est pas bien.
18 Tu succomberas certainement, toi et le
peuple qui est avec toi ; car la tâche est au-dessus
de tes forces, et tu ne saurais y suffire seul.
19 Maintenant, écoute ma voix ; je vais te
donner un conseil, et que Dieu soit avec toi ! Toi,
sois le représentant du peuple auprès de Dieu,
et porte les affaires devant Dieu.

20 Apprends-leur les ordonnances et les lois, et
fais-leur connaître la voie qu'ils doivent suivre
et ce qu'ils doivent faire.
21 Maintenant choisis parmi tout le peuple des
hommes capables et craignant Dieu, des hommes
intègres, ennemis de la cupidité, et établis-
les sur eux comme chefs de milliers, chefs de
centaines, chefs de cinquantaines et chefs de
dizaines.
22 Ils jugeront le peuple en tout temps,
porteront devant toi toutes les causes impor-
tantes, et décideront eux-mêmes dans toutes les
petites causes. Allège ainsi ta charge, et qu'ils la
portent avec toi.
23 Si tu fais cela, et que Dieu te donne des
ordres, tu pourras y tenir et tout ce peuple aussi
viendra en paix en son lieu. »

24 Moïse écouta la voix de son beau-père et fit
tout ce qu'il avait dit.
25 Moïse choisit dans tout Israël des hommes
capables, et il les préposa au peuple comme
chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de
cinquantaines et chefs de dizaines.
26 Ils jugeaient le peuple en tout temps ; ils por-
taient devant Moïse toutes les affaires graves, et
décidaient eux-mêmes toutes les petites causes.

27 Moïse prit congé de son beau-père, et Jéthro
s'en retourna dans son pays.

19

Arrivée au Sinaï

1 Ce fut au troisième mois après que les enfants
d'Israël furent sortis d'Égypte, en ce jour*, qu'ils
arrivèrent au désert de Sinaï.
2 Ils étaient partis de Raphidim ; arrivés au
désert de Sinaï, ils campèrent dans le désert ;
Israël campa là, vis-à-vis de la montagne.

Proposition de l'alliance

3 Moïse monta vers Dieu, et YAHWEH l'appela
du haut de la montagne en disant : « Tu parleras
ainsi à la maison de Jacob et tu diras aux enfants
d'Israël :
4 Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Égypte, et
comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle
et amenés vers moi.
5 Maintenant, si vous écoutez ma voix et
si vous gardez mon alliance, vous serez mon
peuple particulier parmi tous les peuples, car
toute la terre est à moi ;
6 mais vous, vous serez pour moi un royaume
de prêtres et une nation sainte. Telles sont les
paroles que tu diras aux enfants d'Israël. »
7 Moïse vint appeler les anciens du peuple, et
il mit devant eux toutes ces paroles, selon que
YAHWEH le lui avait ordonné.
8 Le peuple tout entier répondit : « Nous
ferons tout ce qu'a dit YAHWEH. » Moïse alla
porter à YAHWEH les paroles du peuple,
9 et YAHWEH dit à Moïse : « Voici, je vais venir
à toi dans une nuée épaisse, afin que le peuple
entende quand je parlerai avec toi, et qu'en toi

---

* **19,1** *En ce jour*, donnée très indéterminée ; peut-être le *premier jour*.

aussi il ait foi à jamais. » Et Moïse rapporta à
YAHWEH les paroles du peuple.

Préparation à la manifestation de Dieu

10 Et YAHWEH dit à Moïse : « Va vers le peuple,
et sanctifie-les aujourd'hui et demain, et qu'ils
lavent leurs vêtements.
11 Qu'ils soient prêts pour le troisième jour ;
car le troisième jour YAHWEH descendra, aux
yeux de tout le peuple, sur la montagne de Sinaï.
12 Tu fixeras au peuple une limite à l'entour, en
disant : Gardez-vous de monter sur la montagne
ou d'en toucher le bord ; quiconque touchera la
montagne sera mis à mort.
13 On ne mettra pas la main sur lui, mais on
le lapidera ou on le percera de flèches ; bête ou
homme, il ne doit pas vivre. Quand la trompette
sonnera, ils monteront sur la montagne. »
14 Moïse descendit de la montagne vers le
peuple ; il sanctifia le peuple, et ils lavèrent leurs
vêtements.
15 Puis il dit au peuple : « Soyez prêts
dans trois jours ; ne vous approchez d'aucune
femme. »
16 Le troisième jour au matin, il y eut des
tonnerres, des éclairs, une nuée épaisse sur la
montagne, et un son de trompe très fort, et tout
le peuple qui était dans le camp trembla.
17 Moïse fit sortir le peuple du camp, à la
rencontre de Dieu, et ils se tinrent au pied de
la montagne.
18 La montagne de Sinaï était toute fumante,
parce que YAHWEH y était descendu au milieu
du feu, et la fumée s'élevait comme la fumée

d'une fournaise, et toute la montagne tremblait
fortement.
19 Le son de la trompe devenait de plus en plus
fort. Moïse parla, et Dieu lui répondit par une
voix.
20 YAHWEH descendit sur la montagne de Sinaï,
sur le sommet de la montagne, et YAHWEH appela
Moïse sur le sommet de la montagne, et Moïse
monta.
21 YAHWEH dit à Moïse : « Descends, et
défends expressément au peuple de rompre les
barrières vers YAHWEH pour regarder, de peur
qu'un grand nombre d'entre eux ne périssent.
22 Que même les prêtres, qui s'approchent de
YAHWEH, se sanctifient, de peur que YAHWEH ne
les frappe de mort. »
23 Moïse dit à YAHWEH : « Le peuple ne pourra
pas monter sur la montagne de Sinaï, puisque
vous nous en avez fait la défense expresse, en
disant : Pose des limites autour de la montagne,
et sanctifie-la. »
24 YAHWEH lui dit : « Va, descends, tu remon-
teras ensuite avec Aaron ; mais que les prêtres
et le peuple ne rompent pas la barrière pour
monter vers YAHWEH, de peur qu'il ne les frappe
de mort. »
25 Moïse descendit vers le peuple et lui dit ces
choses.

20

Le Décalogue

1 Et Dieu prononça toutes ces paroles, en
disant :

2 Je suis YAHWEH, ton dieu, qui t'ai fait sortir
du pays d'Égypte, de la maison de servitude.
3 Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.
4 Tu ne te feras pas d'image taillée, ni aucune
figure de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce
qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans
les eaux au-dessous de la terre*.
5 Tu ne te prosterneras pas devant elles et
tu ne les serviras point. Car moi YAHWEH, ton
Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité
des pères sur les enfants, sur la troisième et
sur la quatrième génération pour ceux qui me
haïssent,
6 et faisant miséricorde jusqu'à mille
générations, pour ceux m'aiment et qui gardent
mes commandements.
7 Tu ne prendras pas le nom de YAHWEH, ton
Dieu, en vain, car YAHWEH ne laissera pas impuni
celui qui prendra son nom en vain.†
8 Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanc-
tifier.
9 Pendant six jours tu travailleras, et tu feras
tout ton ouvrage.
10 Mais le septième jour est un sabbat consacré
à YAHWEH, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage,
ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta
servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans
tes portes.
11 Car pendant six jours YAHWEH a fait le ciel,
la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et

---

* **20,4** Contre l'idolâtrie, défense le plus souvent répétée.
† **20,7** On peut entendre *jurer en vain ;* mais appuyer d'un serment un mensonge paraît visé davantage.

il s’est reposé le septième jour : c’est pourquoi
YAHWEH a béni le jour du sabbat et l’a sanctifié.
12 Honore ton père et ta mère, afin que tes
jours soient prolongés dans le pays que YAHWEH,
ton Dieu, te donne.
13 Tu ne tueras point.
14 Tu ne commettras pas d’adultère.
15 Tu ne déroberas point.
16 Tu ne porteras pas de faux témoignages
contre ton prochain‡.
17 Tu ne convoiteras pas la maison de ton
prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton
prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son
bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui appartient à
ton prochain.
18 Tout le peuple entendait les tonnerres et le
son de la trompette ; il voyait les flammes et la
montagne fumante ; à ce spectacle, il tremblait
et se tenait à distance.
19 Ils dirent à Moïse : « Parles-nous, toi, et
nous écouterons ; mais que Dieu ne nous parle
point, de peur que nous ne mourrions. »
20 Moïse répondit au peuple : « Ne vous ef-
frayez pas, car c’est pour vous mettre à l’épreuve
que Dieu est venu, et pour que sa crainte vous
soit présente, afin que vous ne péchiez pas. »
21 Et le peuple resta à distance ; mais Moïse
s’approcha de la nuée où était Dieu.

Le code de l’alliance

‡ **20,16** Il faudrait traduire par *compagnon* car le mot *prochain* n’avait pas alors le sens universaliste que nous lui donnons aujourd’hui.

22 Et YAHWEH dit à Moïse : « Tu parleras ainsi
aux enfants d'Israël : vous avez vu que je vous
ai parlé du ciel.
23 Vous ne ferez pas à côté de moi de dieux
d'argent et vous ne ferez pas de dieux d'or.
24 Tu m'élèveras un autel de terre, sur lequel
tu offriras tes holocaustes et tes sacrifices paci-
fiques, tes brebis et tes bœufs. Dans tous les
lieux où j'aurai fait souvenir de mon nom, je
viendrai vers toi, et je te bénirai.
25 Si tu m'élèves un autel de pierre, tu ne le
construiras pas en pierres taillées, car, en levant
ton ciseau sur la pierre, tu la rendrais profane.
26 Tu ne monteras pas par des degrés à mon
autel, afin que ta nudité n'y soit pas découverte.

21

1 Voici les lois que tu leur donneras :*

Les esclaves

2 Quand tu achèteras un serviteur hébreu, il
servira six années ; la septième, il sortira libre,
sans rien payer.
3 S'il est entré seul, il sortira seul ; s'il avait une
femme, sa femme sortira avec lui.
4 Mais si c'est son maître qui lui a donné une
femme, et qu'elle lui ait enfanté des fils et des

* **21,1** Le recueil de prescriptions qui suit (20-23) est comme le code civil et criminel du peuple de Dieu dans ce qu'il a d'essentiel. On l'appelle *Code de l'alliance*, parce qu'il va servir de base à l'alliance qui va être contractée au Sinaï. Il commence, à proprement parler, avec 21,1, mais on y rattache d'ordinaire, et avec assez de raison, la loi sur l'autel.

filles, la femme et ses enfants appartiendront à
son maître, et il sortira seul.
5 Si le serviteur dit : « J'aime mon maître, ma
femme et mes enfants ; je ne veux pas sortir
libre »,
6 alors son maître le conduira devant Dieu† ;
puis, l'ayant fait approcher de la porte ou du
poteau, son maître lui percera l'oreille avec un
poinçon, et le serviteur sera pour toujours à son
service.
7 Lorsqu'un homme aura vendu sa fille pour
être servante, elle ne sortira pas comme sortent
les serviteurs.
8 Si elle déplaît à son maître, qui se l'était
destinée, il permettra qu'on la rachète ; mais il
ne pourra pas la vendre à des étrangers, après
lui avoir été infidèle.
9 S'il la destine à son fils, il la traitera selon le
droit des filles.
10 Et s'il prend une autre femme, il ne re-
tranchera rien à la première pour la nourriture,
le vêtement et le couvert.
11 Et s'il ne fait pas pour elle ces trois choses,
elle pourra sortir sans rien payer, sans donner
d'argent.

Le meurtre

12 Celui qui frappe un homme à mort doit être
mis à mort.
13 Mais s'il ne lui a pas tendu d'embûches et
que Dieu l'ait présenté à sa main, je te fixerai un
lieu où il pourra se réfugier.

---

† **21,6** *Devant Dieu* : devant les juges.

14 Mais si un homme agit méchamment contre son prochain pour le tuer par ruse, tu l'arracheras même de mon autel pour le faire mourir.

Les coups et blessures

15 Celui qui frappe son père ou sa mère doit être mis à mort.
16 Celui qui dérobe un homme, soit qu'il le vende, soit qu'on le retrouve entre ses mains, doit être mis à mort.
17 Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.
18 Lorsque des hommes se querellent, et que l'un en frappe un autre avec une pierre ou avec le poing, sans causer sa mort, mais en l'obligeant à tenir le lit,
19 celui qui l'aura frappé sera quitte, si l'autre en relève et qu'il puisse se promener, dehors avec son bâton ; seulement, il le dédommagera de son chômage et il le fera soigner.
20 Quand un homme frappe du bâton son serviteur ou sa servante, et que ceux-ci meurent sous sa main, ils seront vengés.
21 Mais si le serviteur survit un jour ou deux, il ne sera pas vengé ; car il est la propriété de son maître.
22 Lorsque des hommes se battent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, s'ils la font accoucher, sans autre accident, le coupable sera passible d'une amende que lui imposera le mari de la femme, et qu'il paiera selon la décision des juges.

23 Mais s’il y a un accident, tu donneras vie
pour vie,
24 œil pour œil, dent pour dent, main pour
main, pied pour pied,
25 brûlure pour brûlure, blessure pour
blessure, meurtrissure pour meurtrissure.
26 Si un homme donne un coup dans l’œil
de son serviteur ou de sa servante, et qu’il lui
fasse perdre l’œil, il le mettra en liberté en
compensation de son œil.
27 Et s’il fait tomber une dent à son serviteur
ou à sa servante, il le mettra en liberté en
compensation de sa dent.
28 Si un bœuf frappe de sa corne un homme ou
une femme, et que la mort s’en suive, le bœuf
sera lapidé, on n’en mangera pas la chair, mais
le maître du bœuf sera quitte.
29 Mais si le bœuf frappait de la corne depuis
longtemps, et que son maître, en ayant été
averti, ne l’ait pas surveillé, le bœuf sera lapidé,
s’il tue un homme ou une femme, et son maître
aussi sera mis à mort.
30 Si on impose au maître un prix pour le
rachat de sa vie, il paiera tout ce qui lui aura
été imposé.
31 Si le bœuf frappe un fils ou une fille, on
appliquera encore cette loi ;
32 mais si le bœuf frappe un serviteur ou une
servante, on paiera trente sicles d’argent au
maître de l’esclave, et le bœuf sera lapidé.
33 Si un homme ouvre une citerne, ou bien si
un homme creuse une citerne et ne la couvre pas,
et qu’il y tombe un bœuf ou un âne,

34 le possesseur de la citerne indemnisera : il
rendra au maître la valeur de la bête en argent,
et la bête tuée sera pour lui.

Dommages causés à des animaux

35 Si le bœuf d'un homme frappe de la corne
le bœuf d'un autre homme, et que la mort
s'en suive, ils vendront le bœuf vivant et s'en
partageront le prix ; ils se partageront aussi le
bœuf tué.
36 Mais s'il est reconnu que le bœuf frappait
de la corne depuis longtemps, et que son maître
ne l'ait pas surveillé, celui-ci indemnisera en
donnant bœuf pour bœuf, et le bœuf tué sera
pour lui.

Vol d'un animal

37 Si un homme dérobe un bœuf ou un agneau
et qu'il l'égorge ou le vende, il restituera cinq
bœufs pour le bœuf, et quatre agneaux pour
l'agneau.

22

1 Si le voleur est surpris la nuit faisant effrac-
tion, et qu'il soit frappé et meure, on n'est pas
responsable du sang pour lui ;
2 mais si le soleil est levé, on sera responsable
du sang pour lui. – Le voleur fera restitution :
s'il n'a rien, on le vendra pour ce qu'il a volé.
3 Si ce qu'il a volé, bœuf, âne ou brebis,
se trouve encore vivant entre ses mains, il
restituera le double.

Dégât et incendie

4 Si un homme fait du dégât dans un champ ou
dans une vigne, en laissant son bétail brouter le
champ d'autrui, il donnera en dédommagement
le meilleur de son champ et le meilleur de sa
vigne.
5 Si un feu éclate et que, après avoir atteint les
épines, il consume des gerbes, ou du blé sur pied,
ou un champ, celui qui aura allumé l'incendie
donnera un dédommagement.

Dépôts volés ou détériorés

6 Si un homme donne en garde à un autre de
l'argent ou des objets, et qu'on les vole de la
maison de ce dernier, le voleur, si on le trouve,
restituera le double.
7 Si le voleur n'est pas trouvé, le maître
de la maison se présentera devant Dieu, pour
déclarer* s'il n'a pas mis la main sur le bien de
son prochain.
8 Quel que soit le corps du délit, bœuf, âne,
brebis, vêtement ou tout objet perdu, au sujet
duquel on dira : « C'est bien cela ! » la cause
des deux parties ira jusqu'à Dieu, et celui que
Dieu aura condamné restituera le double à son
prochain.
9 Si un homme donne en garde à un autre un
bœuf, une brebis, une tête de bétail quelconque,
et que l'animal meure, se casse un membre, ou
soit enlevé, sans qu'il y ait de témoin,
10 le serment de Yahweh interviendra entre les
deux parties, pour qu'on sache si le dépositaire
n'a pas mis la main sur le bien de son prochain ;

---

* **22,7** Déclarer en consultant l'oracle.

et le propriétaire de la bête acceptera ce ser-
ment, et l'autre n'aura pas à indemniser.
11 Mais si la bête a été dérobée chez lui, il aura
à indemniser le propriétaire.
12 Si elle a été déchirée par une bête féroce,
il en produira les restes en témoignage, et il
n'aura pas à indemniser pour la bête déchirée.

Bête empruntée ou louée

13 Si un homme emprunte à un autre une bête,
et qu'elle se casse un membre ou meure, son
propriétaire n'étant pas présent, il y aura lieu à
indemnité.
14 Si le propriétaire est présent, on
n'indemnisera pas. Si la bête était louée, le
prix de location sera une compensation.†

Viol d'une vierge

15 Si un homme séduit une vierge qui n'est pas
fiancée, et couche avec elle, il paiera sa dot et la
prendra pour femme.
16 Si le père refuse de la lui accorder, le
séducteur paiera l'argent qu'on donne pour la
dot des vierges.

La sorcellerie

17 Tu ne laisseras pas vivre la magicienne.

La bestialité

18 Quiconque a commerce avec une bête sera
mis à mort.

L'idolâtrie

---

† **22,14** On peut aussi traduire : « Si l'accident arrive à un salarié, on se compensera sur son salaire ».

19 Celui qui offre des sacrifices aux dieux, et
non à YAHWEH seul, sera voué à l'anathème.

Secourir les faibles

20 Tu ne maltraiteras pas l'étranger et tu
ne l'opprimeras point, car vous avez été des
étrangers dans le pays d'Égypte.
21 Vous n'affligerez pas la veuve ni l'orphelin.
22 Si tu les affliges, ils crieront vers moi, et
j'entendrai leur cri ;
23 ma colère s'enflammera, et je vous détruirai
par l'épée, et vos femmes seront des veuves et
vos enfants des orphelins.
24 Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon
peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras pas
à son égard comme un créancier, tu n'exigeras
pas de lui d'intérêt.
25 Si tu prends en gage le manteau de ton
prochain, tu le lui rendras avant le coucher du
soleil ;
26 car c'est sa seule couverture, c'est le
vêtement dont il s'enveloppe le corps : sur quoi
coucherait-il ? S'il crie vers moi, je l'entendrai
car je suis compatissant.

Le blasphème et la malédiction des chefs

27 Tu ne blasphémeras pas contre Dieu, et tu
ne maudiras pas un prince de ton peuple.

Prémices et premiers-nés

28 Tu ne différeras pas de m'offrir les prémices
de ta moisson et de ton pressoir. Tu me donneras
le premier-né de tes fils.

29 Tu feras de même du premier-né de ta vache
et de ta brebis : il restera sept jours avec sa mère
et le huitième jour tu me le donneras.

Interdits alimentaire

30 Vous serez pour moi des hommes saints ;
vous ne mangerez pas la chair déchirée qui se
trouvera dans les champs : vous la jetterez aux
chiens.

23

Devoirs de justice

1 Tu ne sèmeras pas de faux bruit ; tu ne
donneras pas la main à un méchant en lui
servant de témoin à charge.
2 Tu ne suivras pas la multitude pour faire le
mal, et tu ne déposeras pas dans un procès en
te mettant du côté du grand nombre pour faire
fléchir la justice.
3 Tu ne favoriseras pas non plus un faible dans
son procès.
4 Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi ou
son âne égaré, tu ne manqueras pas de le lui
ramener.
5 Si tu vois l'âne de celui qui te hait succombant
sous sa charge, tu te garderas de l'abandonner ;
joins tes efforts aux siens pour le décharger.
6 Tu ne feras pas fléchir le droit du pauvre dans
son procès.
7 Tu t'éloigneras d'une cause mensongère, et
tu ne feras pas mourir l'innocent et le juste ; car
je n'absoudrai pas un coupable.

8 Tu n’accepteras pas de présents ; car les
présents aveuglent les clairvoyants et ruinent les
causes justes.
9 Tu n’opprimeras pas l’étranger ; vous savez
ce que ressent l’étranger, car vous avez été
étrangers dans le pays d’Égypte.

Année de jachère et sabbat

10 Pendant six années tu ensemenceras ta terre
et tu en récolteras les produits.
11 Mais, la septième, tu les laisseras et les
abandonneras ; et les indigents de ton peuple les
mangeront, et les bêtes des champs mangeront
ce qui restera. Tu feras de même pour tes vignes
et les oliviers.
12 Pendant six jours tu feras ton ouvrage ; mais
le septième jour tu te reposeras, afin que ton
bœuf et ton âne aient du repos, et que le fils de
ta servante et l’étranger respirent.

Noms des dieux étrangers

13 Vous prendrez garde à tout ce que je vous ai
dit ; vous ne prononcerez pas le nom de dieux
étrangers, et on n’en entendra pas sortir de
votre bouche.

Fêtes d’Israël

14 Trois fois chaque année tu célébreras une
fête* en mon honneur.
15 Tu observeras la fête des Azymes : pendant
sept jours tu mangeras des pains sans levain,

---

* **23,14** Litt. *Pèlerinages (regalim)* : mot traditionnel pour désigner, entre toutes les fêtes, les trois où il fallait se rendre à Jérusalem. On peut entendre aussi « Tous les trois ans ».

comme je t'en ai donné l'ordre, au temps fixé,
au mois d'abib, car c'est dans ce mois que tu es
sorti d'Égypte ; et l'on ne se présentera pas les
mains vides devant ma face.
16 Tu observeras la fête de la Moisson, des
prémices de ton travail, de ce que tu auras semé
dans les champs ; et la fête de la Récolte, à la fin
de l'année, quand tu recueilleras des champs le
fruit de ton travail.
17 Trois fois l'année, tous tes mâles se
présenteront devant le seigneur YAHWEH.
18 Tu n'offriras pas avec du pain levé le sang
de ma victime, et la graisse de ma fête ne sera
pas gardée pendant la nuit jusqu'au matin.
19 Tu apporteras les prémices des premiers
fruits de ton sol à la maison de YAHWEH, ton Dieu.

La cuisson du chevreau

Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait
de sa mère.†

Bénédictions et promesses

20 Voici que j'envoie un ange devant toi, pour
te garder dans le chemin et pour te faire arriver
au lieu que j'ai préparé.
21 Sois sur tes gardes en sa présence et écoute
sa voix ; ne lui résiste pas, car il ne pardonnerait
pas votre transgression, parce que mon nom est
en lui.
22 Mais si tu écoutes sa voix, et si tu fais tout
ce que je dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis
et l'adversaire de tes adversaires.

---

† **23,19** Interdiction visant une pratique rituelle cananéenne.

23 Car mon ange marchera devant toi et te
conduira vers les Amorrhéens, les Hittites, les
Phérézéens, les Chananéens, les Hévéens et les
Jébuséens, et je les exterminerai.
24 Tu n'adoreras pas leurs dieux et tu ne les
serviras pas ; tu ne les imiteras pas dans leurs
pratiques, mais tu renverseras et briseras leurs
stèles‡.
25 Vous servirez YAHWEH, votre Dieu, et il
bénira ton pain et ton eau, et j'éloignerai la
maladie du milieu de toi.
26 Il n'y aura dans ton pays ni femme qui
perde son fruit, ni femme stérile ; je remplirai
le nombre de tes jours.
27 J'enverrai ma terreur devant toi, je jetterai
dans la confusion tous les peuples chez lesquels
tu arriveras, et je ferai tourner le dos devant toi
à tous tes ennemis.
28 J'enverrai devant toi les frelons, qui
chasseront loin de ta face les Hévéens, les
Chananéens et les Hittites.
29 Je ne les chasserai pas de ta face en une
seule année, de peur que le pays ne devienne
un désert, et que les bêtes sauvages ne se
multiplient contre toi.
30 Je les chasserai peu à peu de devant toi,
jusqu'à ce que tu augmentes en nombre et que
tu puisses occuper le pays.
31 J'établirai tes limites depuis la mer Rouge
jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert
jusqu'au fleuve ; car je livrerai entre vos mains

‡ **23,24** Litt. *Pierres levées* traduit le mot *masséba*, souvent rendu par stèle, c'était des pierres ne portant pas ordinairement de figures, mais représentant la divinité.

les habitants du pays, et tu les chasseras de
devant toi.
32 Tu ne feras pas alliance avec eux, ni avec
leurs dieux.
33 Ils n'habiteront pas dans ton pays, de peur
qu'ils ne te fassent pécher contre moi ; tu
servirais leurs dieux, et ce serait un piège pour
toi. »

24

Conclusion de l'alliance

1 Dieu dit à Moïse : « Monte vers YAHWEH,
toi et Aaron, Nadab et Abiu, et soixante-dix des
anciens d'Israël, et prosternez-vous de loin.
2 Moïse s'approchera seul de YAHWEH ; les
autres ne s'approcheront pas, et le peuple ne
montera pas avec lui. »
3 Moïse vint rapporter au peuple toutes les
paroles de YAHWEH et toutes les lois ; et le peuple
entier répondit d'une seule voix : « Toutes les
paroles qu'a dites YAHWEH, nous les accom-
plirons. »
4 Moïse écrivit toutes les paroles de YAHWEH.
Puis, s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel
au pied de la montagne, et dressa douze stèles
pour les douze tribus d'Israël.
5 Il envoya des jeunes gens, enfants d'Israël,
et ils offrirent à YAHWEH des holocaustes et
immolèrent des taureaux en sacrifices d'actions
de grâces.
6 Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit dans
des bassins, et il répandit l'autre moitié sur
l'autel.

7 Ayant pris le livre de l’alliance, il le lut en
présence du peuple, qui répondit : « Tout ce
qu’a dit YAHWEH, nous le ferons et nous y
obéirons. »
8 Moïse prit le sang et en aspergea le peuple, en
disant : « Voici le sang de l’alliance que YAHWEH
a conclue avec vous sur toutes ces paroles. »

Moïse sur la montagne

9 Moïse monta avec Aaron, Nadab et Abiu et
soixante-dix des anciens d’Israël ;
10 et ils virent le Dieu d’Israël : sous ses pieds
était comme un ouvrage de brillants saphirs, pur
comme le ciel même.
11 Et il n’étendit pas sa main sur les élus des
enfants d’Israël : ils virent Dieu, et ils mangèrent
et burent.
12 YAHWEH dit à Moïse : « Monte vers moi sur
la montagne, et restes-y ; je te donnerai les tables
de pierre, la loi et les préceptes que j’ai écrits
pour leur instruction. »
13 Moïse se leva, avec Josué, son serviteur, et
Moïse monta vers la montagne de Dieu.
14 Il dit aux anciens : Attendez-nous ici, jusqu’à
ce que nous revenions auprès de vous. Voici
Aaron et Hur seront avec vous ; si quelqu’un a
un différend, qu’il s’adresse à eux. »

15 Moïse monta vers la montagne, et la nuée
couvrit la montagne ;
16 la gloire de YAHWEH reposa sur la montagne
de Sinaï, et la nuée la couvrit pendant six jours.
Le septième jour, YAHWEH appela Moïse du
milieu de la nuée.

17 L’aspect de la gloire de YAHWEH était,
aux yeux des enfants d’Israël, comme un feu
dévorant sur le sommet de la montagne.
18 Moïse entra au milieu de la nuée, et monta à
la montagne ; et Moïse demeura sur la montagne
quarante jours et quarante nuits.

25

Offrandes pour la construction du sanctuaire

1 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
2 « Dis aux enfants d’Israël de prélever pour
moi une offrande ; de tout homme qui la
donnera de bon cœur vous recevrez pour moi
l’offrande.
3 Voici l’offrande que vous recevrez d’eux : de
l’or, de l’argent et de l’airain ;
4 de la pourpre violette, de la pourpre écarlate,
du cramoisi, du fin lin et du poil de chèvre ;
5 des peaux de béliers teintes en rouge, des
peaux de veaux marins et du bois d’acacia ;
6 de l’huile pour le chandelier, des aro-
mates pour l’huile d’onction et pour le parfum
d’encensement ;
7 des pierres d’onyx et d’autres pierres à
enchâsser pour l’éphod et le pectoral.
8 Ils me feront un sanctuaire, et j’habiterai au
milieu d’eux.
9 Vous vous conformerez à tout ce que je vais
vous montrer, au modèle du tabernacle, et au
modèle de tous ses ustensiles. »

Mobilier de la Demeure

10 « Ils feront une arche de bois d’acacia ; sa
longueur sera de deux coudées et demie, sa

largeur d’une coudée et demie, et sa hauteur
d’une coudée et demie.
11 Tu la revêtiras d’or pur, en dedans et en
dehors, et tu y feras une guirlande d’or tout
autour.
12 Tu fondras pour elle quatre anneaux d’or,
que tu mettras à ses quatre pieds, deux anneaux
d’un côté et deux anneaux de l’autre.
13 Tu feras des barres de bois d’acacia, et tu les
revêtiras d’or.
14 Tu passeras les barres dans les anneaux
sur les côtés de l’arche, pour qu’elles servent à
porter l’arche.
15 Les barres resteront dans les anneaux de
l’arche, et n’en seront pas retirées.
16 Tu mettras dans l’arche le témoignage que
je te donnerai.*

17 Tu feras un propitiatoire† d’or pur ; sa
longueur sera de deux coudées et demie, et sa
largeur d’une coudée et demie.
18 Tu feras deux chérubins d’or ; tu les feras
d’or battu, aux deux extrémités du propitiatoire.
19 Fais un chérubin à l’une des extrémités et
un chérubin à l’autre extrémité ; vous ferez les
chérubins sortant du propitiatoire à ses deux
extrémités.

---

* **25,16** *Le témoignage*, soit la loi, acceptée par Israël. † **25,17** *Propitiatoire* : Le mot hébreu peut se traduire simplement *couvercle*. Le terme reçu vient des rites propitiatoires, qui s’accomplissent sur cet objet.

20 Les chérubins auront leurs ailes déployées
vers le haut,‡ couvrant de leurs ailes le propi-
tiatoire, et se faisant face l'un à l'autre ; les
faces des chérubins seront tournées vers le
propitiatoire.
21 Tu mettras le propitiatoire au-dessus de
l'arche, et tu mettras dans l'arche le témoignage
que je te donnerai.
22 Là je me rencontrerai avec toi et je te com-
muniquerai, de dessus le propitiatoire, du milieu
des deux chérubins qui sont sur l'arche du
témoignage, tous les ordres que je te donnerai
pour les enfants d'Israël.
23 Tu feras une table de bois d'acacia ; sa
longueur sera de deux coudées, sa largeur d'une
coudée, et sa hauteur d'une coudée et demie.
24 Tu la revêtiras d'or pur, et tu y mettras une
guirlande d'or tout autour.
25 Tu lui feras à l'entour un châssis d'une
palme, et tu feras une guirlande d'or au châssis,
tout autour.
26 Tu feras pour la table quatre anneaux d'or ;
et tu mettras les anneaux aux quatre coins, qui
seront à ses quatre pieds.
27 Les anneaux seront près du châssis, pour
recevoir les barres qui doivent porter la table.
28 Tu feras les barres de bois d'acacia, et tu les
revêtiras d'or ; elles serviront à porter la table.
29 Tu feras ses plats, ses cassolettes, ses coupes
et ses tasses servant aux libations ; tu les feras

‡ **25,20** *Leurs ailes déployées vers le haut*, formant le trône de Yahweh, conçu comme assis sur les chérubins, l'arche lui servant de marchepied. C'est de là qu'il donne ses ordres, qu'il exerce sa justice et sa miséricorde.

d’or pur.
30 Tu placeras sur la table les pains de proposition, perpétuellement devant ma face.

31 Tu feras un chandelier d’or pur ; le chandelier, avec son pied et sa tige, sera fait d’or battu ; ses calices, ses boutons et ses fleurs seront d’une même pièce.
32 Six branches sortiront de ses côtés ; trois branches du chandelier de l’un de ses côtés, et trois branches du chandelier du second de ses côtés.
33 Il y aura sur la première branche trois calices en fleurs d’amandier, bouton et fleur, et sur la seconde branche trois calices en fleurs d’amandier, bouton et fleur ; il en sera de même pour les six branches partant du chandelier.
34 A la tige du chandelier, il y aura quatre calices en fleurs d’amandier, leurs boutons et leurs fleurs.
35 Il y aura un bouton sous les deux premières branches partant de la tige du chandelier, un bouton sous les deux branches suivantes partant de la tige du chandelier, et un bouton sous les deux dernières branches partant de la tige du chandelier, selon les six branches sortant de la tige du chandelier.§
36 Ces boutons et ces branches seront d’une même pièce avec le chandelier ; le tout sera une masse d’or battu, d’or pur.
37 Tu feras ses lampes, au nombre de sept, et on placera ses lampes sur les branches, de manière

§ **25,35** Pour comprendre, se représenter que les 6 branches forment, deux à deux, 3 arcs insérés sru la tige centrale.

à éclairer en face.
38 Ses mouchettes et ses vases à cendre seront
en or pur.
39 On emploiera un talent d'or pur pour faire
le chandelier avec tous ses ustensiles.
40 Regarde, et fais selon le modèle qui t'est
montré sur la montagne. »

26

La demeure

1 « Tu feras la Demeure de dix tentures ;
tu les feras de lin retors, de pourpre violette,
de pourpre écarlate et de cramoisi, avec des
chérubins, ouvrage d'habile tisseur.
2 La longueur d'une tenture sera de vingt-
huit coudées, et la largeur d'une tenture sera
de quatre coudées ; la dimension sera la même
pour toutes les tentures.
3 Cinq de ces tentures seront jointes ensemble ;
les cinq autres seront aussi jointes ensemble.
4 Tu mettras des lacets de pourpre violette
au bord de la tenture terminant le premier
assemblage ; et tu feras de même au bord de la
tenture terminant le second assemblage.
5 Tu feras cinquante lacets à la première
tenture, et tu feras cinquante lacets au bord de
la tenture terminant le second assemblage, et ces
lacets se correspondront les uns aux autres.
6 Tu feras cinquante agrafes d'or, avec
lesquelles tu joindras les tentures l'une à l'autre,
en sorte que la Demeure forme un seul tout.

7 Tu feras aussi des tentures de poil de chèvre
pour former une tente sur la Demeure ; tu feras
onze de ces tentures.
8 La longueur d'une tenture sera de trente
coudées, et la largeur d'une tenture sera de
quatre coudées ; la dimension sera la même
pour les onze tentures.
9 Tu joindras à part cinq de ces tentures, et
les six autres à part, et tu replieras la sixième
tenture sur le devant de la tente.
10 Tu mettras cinquante lacets au bord de
la tenture terminant le premier assemblage, et
cinquante autres au bord de la tenture du second
assemblage.
11 Tu feras cinquante agrafes d'airain, tu
introduiras les agrafes dans les lacets, et tu
assembleras ainsi la tente, qui formera un seul
tout.
12 Quant à la partie qui sera de surplus dans
les tentures de la tente, savoir la moitié de la
tenture en plus, elle retombera sur le derrière
de la Demeure,
13 et les coudées en excédent l'une d'un côté,
l'autre de l'autre, sur la longueur des tentures
de la tente, retomberont sur les côtés de la
Demeure, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, pour
la couvrir.
14 Tu feras pour la tente une couverture en
peaux de béliers teintes en rouge, et une cou-
verture en peaux de veaux marins, par-dessus.
15 Tu feras aussi les planches pour la Demeure,
des planches de bois d'acacia, posées debout.
16 La longueur d'une planche sera de dix
coudées, et la largeur d'une planche sera d'une

coudée et demie.
17 Il y aura à chaque planche deux tenons,
joints l'un à l'autre ; tu feras de même pour
toutes les planches de la Demeure.
18 Tu feras les planches pour la Demeure :
vingt planches pour la face du midi, à droite.
19 Tu mettras sous les vingt planches quarante
socles d'argent, deux socles sous chaque planche
pour ses deux tenons.
20 Pour le second côté de la Demeure, le côté
du nord, tu feras vingt planches,
21 ainsi que leurs quarante socles d'argent,
deux socles sous chaque planche.
22 Tu feras six planches pour le fond de la
Demeure, du côté de l'occident.
23 Tu feras deux planches pour les angles de la
Demeure, dans le fond ;
24 elles seront doubles depuis le bas, formant
ensemble un seul tout jusqu'à leur sommet,
jusqu'au premier anneau. Ainsi en sera-t-il pour
toutes les deux ; elles seront placées aux deux
angles.
25 Il y aura ainsi huit planches, avec leurs
socles d'argent, seize socles, deux socles sous
chaque planche.
26 Tu feras des traverses de bois d'acacia,
cinq pour les planches de l'un des côtés de la
Demeure,
27 cinq traverses pour les planches du second
côté de la Demeure, et cinq traverses pour les
planches du côté de la Demeure qui en forme le
fond, vers l'occident.

28 La traverse du milieu s’étendra, le long des
planches, d’une extrémité à l’autre.
29 Tu revêtiras d’or les planches, et tu feras
d’or leurs anneaux qui doivent recevoir les
traverses, et tu revêtiras d’or les traverses.
30 Tu dresseras la Demeure d’après le modèle
qui t’a été montré sur la montagne.

31 Tu feras un voile de pourpre violette, de
pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors ;
on y représentera des chérubins : ouvrage d’un
habile tisseur.
32 Tu le suspendras à quatre colonnes de bois
d’acacia, revêtues d’or, avec des crochets d’or et
posées sur quatre socles d’argent.
33 Tu mettras le voile sous les agrafes, et c’est
là, derrière le voile, que tu feras entrer l’arche
du témoignage ; le voile fera pour vous une
séparation entre le Lieu saint et le Lieu très
saint.
34 Tu placeras le propitiatoire sur l’arche du
témoignage dans le Lieu très saint.
35 Tu placeras la table en dehors du voile,
et le chandelier en face de la table, du côté
méridional de la Demeure ; et tu placeras la table
du côté septentrional.

36 Tu feras pour l’entrée de la tente un rideau
en pourpre violette, pourpre écarlate, cramoisi
et lin retors, ouvrage d’un dessin varié.
37 Tu feras pour ce rideau cinq colonnes
d’acacia, et tu les revêtiras d’or ; elles auront des
crochets d’or, et tu fondras pour elles cinq socles
d’airain. »

27

L’autel des holocaustes

1 « Tu feras l’autel en bois d’acacia ; sa
longueur sera de cinq coudées, et sa largeur de
cinq coudées. L’autel sera carré, et sa hauteur
sera de trois coudées.
2 A ses quatre coins, tu feras des cornes qui
sortiront de l’autel, et tu le revêtiras d’airain.
3 Tu feras pour l’autel des vases pour re-
cueillir les cendres, des pelles, des bassins, des
fourchettes et des brasiers ; tu feras d’airain tous
ces ustensiles.
4 Tu feras à l’autel une grille d’airain en forme
de treillis, et tu mettras quatre anneaux d’airain
aux quatre bouts du treillis.
5 Tu la placeras sous la corniche de l’autel, par
en bas, et le treillis sera jusqu’à la moitié de la
hauteur de l’autel.
6 Tu feras pour l’autel des barres, des barres
de bois d’acacia, que tu revêtiras d’airain.
7 On passera ces barres dans les anneaux, et
elles seront aux deux côtés de l’autel, quand on
le transportera.
8 Tu le feras creux, en planches ; on le fera
comme il t’a été montré sur la montagne. »

Le parvis

9 « Tu feras le parvis de la Demeure. Du côté
du midi, à droite, il y aura, pour former le parvis
des rideaux de lin retors, sur une longueur de
cent coudées pour un côté,
10 avec vingt colonnes et leurs vingt socles
d’airain ; les crochets des colonnes et leurs
tringles seront d’argent.

11 De même, du côté du nord, il y aura des
rideaux sur une longueur de cent coudées, avec
vingt colonnes et leurs vingt socles d'airain ; les
crochets des colonnes et leurs tringles seront
d'argent.
12 Du côté de l'occident, il y aura, pour la
largeur du parvis, cinquante coudées de rideaux,
avec dix colonnes et leurs dix socles.
13 Du côté de l'orient, sur le devant, le parvis
aura une largeur de cinquante coudées ;
14 et il y aura quinze coudées de rideaux pour
un côté de la porte, avec trois colonnes et leurs
trois socles,
15 et quinze coudées de rideaux pour le
deuxième côté, avec trois colonnes et leurs trois
socles.
16 Pour la porte du parvis, il y aura une
tenture de vingt coudées, en pourpre violette,
pourpre écarlate, cramoisi, et lin retors, avec
dessin varié, ainsi que quatre colonnes avec
leurs quatre socles.
17 Toutes les colonnes formant l'enceinte du
parvis seront reliées par des tringles d'argent ;
elles auront des crochets d'argent et leurs socles
seront d'airain.
18 La longueur du parvis sera de cent coudées,
sa largeur de cinquante coudées de chaque côté,
et sa hauteur de cinq coudées ; les rideaux
seront de lin retors, et les socles d'airain.
19 Tous les ustensiles destinés au service de
la Demeure, tous ses pieux et tous les pieux du
parvis seront d'airain. »

L'huile pour le lampadaire

20 « Tu ordonneras aux enfants d'Israël de
t'apporter pour le luminaire de l'huile d'olives
concassées, pour entretenir les lampes contin-
uellement.
21 Dans la tente de réunion, en dehors du voile
qui est devant le témoignage, Aaron et ses fils
la prépareront pour brûler du soir au matin en
présence de YAHWEH. C'est une loi perpétuelle,
de génération en génération pour les enfants
d'Israël. »

28

Les vêtements d'Aaron et des prêtres

1 « Fais venir auprès de toi Aaron ton frère, et
ses fils avec lui, du milieu des enfants d'Israël,
pour qu'il soit prêtre à mon service : Aaron,
Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron.
2 Tu feras à Aaron, ton frère, des vêtements
sacrés, pour marquer sa dignité et pour lui servir
de parure.
3 Tu t'adresseras à tous les hommes habiles
que j'ai remplis d'un esprit de sagesse, et ils
feront les vêtements d'Aaron, afin qu'il soit
consacré pour qu'il exerce mon sacerdoce.
4 Voici les vêtements qu'ils feront : un pec-
toral, un éphod, une robe, une tunique brodée,
un turban* et une ceinture. Tels sont les
vêtements sacrés qu'ils feront à Aaron, ton
frère, et à ses fils, afin qu'ils soient prêtres à
mon service.

---

* **28,4** *Un turban* (tissu enroulé), non une tiare, comme on traduit souvent.

5 Ils emploieront de l’or, de la pourpre violette,
de la pourpre écarlate, du cramoisi et du fin lin.

6 Ils feront l’éphod† d’or, de pourpre violette,
de pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors,
mêlés dans un habile tissu.
7 Il aura deux épaulettes qui réuniront ses
deux extrémités, et ainsi il sera joint.
8 La ceinture pour l’attacher en passant dessus
sera du même travail et fera corps avec lui :
elle sera d’or, de pourpre violette, de pourpre
écarlate, de cramoisi et de lin retors.
9 Tu prendras deux pierres d’onyx, et tu y
graveras les noms des fils d’Israël :
10 six de leurs noms sur une pierre, et les six
autres noms sur la seconde pierre, selon l’ordre
de leurs naissances.
11 Comme on taille les pierres précieuses et
qu’on y grave des cachets, ainsi tu graveras sur
les deux pierres les noms des enfants d’Israël, et
tu les enchâsseras dans des chatons d’or.
12 Tu placeras les deux pierres sur les
épaulettes de l’éphod comme pierres de sou-
venir pour les enfants d’Israël, et Aaron portera
leurs noms sur ses deux épaules devant Yahweh
en souvenir.

13 Tu feras des chatons d’or,
14 et deux chaînettes d’or pur, tressées en
forme de cordons, et tu fixeras aux chatons les
chaînettes en forme de cordons.

---

† **28,6** *Éphod*, sorte de justaucorps, enserrant le buste.

15 Tu feras un pectoral‡ du jugement, artistement travaillé ; tu le feras du même travail que
l'éphod ; tu le feras d'or, de pourpre violette, de
pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors.
16 Il sera carré et double ; sa longueur sera
d'un empan et sa largeur d'un empan.
17 Tu y adapteras une garniture de pierreries,
quatre rangées de pierreries. Première rangée :
une sardoine, une topaze, une émeraude ;
18 deuxième rangée : une escarboucle, un
saphir, un diamant ;
19 troisième rangée : une opale, une agate, une
améthyste ;
20 quatrième rangée : une chrysolithe, un
onyx, un jaspe. Ces pierres seront enchâssées
dans des rosettes d'or.
21 Les pierres seront selon les noms des fils
d'Israël, douze selon leurs noms ; elles seront
gravées comme des cachets, chacune avec son
nom, pour les douze tribus.
22 Tu feras pour le pectoral des chaînettes d'or
pur, tressées en forme de cordons.
23 Tu feras sur le pectoral deux anneaux
d'or et tu mettras les deux anneaux aux deux
extrémités du pectoral.
24 Tu passeras les deux cordons d'or dans les
deux anneaux, aux extrémités du pectoral ;
25 et tu attacheras les deux bouts des deux
cordons aux deux chatons, et tu les mettras sur
les épaulettes de l'éphod, par devant.

‡ **28,15** *Pectoral* (ou *rational*, ou oracle) du *jugement* (ou du *droit*) : dans une poche il contenait *l'Urim* et le *Thummim*, servant à signifier l'oracle divin.

26 Tu feras encore deux anneaux d'or, que
tu mettras aux deux extrémités inférieures du
pectoral, sur le bord intérieur appliqué contre
l'éphod.
27 Et tu feras deux autres anneaux d'or, que tu
mettras au bas des deux épaulettes de l'éphod,
sur le devant, près de son attache, au-dessus de
la ceinture de l'éphod.
28 On attachera le pectoral par ses anneaux aux
anneaux de l'éphod avec un ruban de pourpre
violette, afin que le pectoral soit au-dessus de la
ceinture de l'éphod ; et le pectoral ne pourra pas
se séparer de l'éphod.
29 C'est ainsi qu'Aaron lorsqu'il entrera dans
le sanctuaire, portera sur son cœur les noms des
fils d'Israël gravés sur le pectoral du jugement,
en souvenir perpétuel devant YAHWEH.
30 Tu joindras au pectoral du jugement l'Urim
et le Thummin, et ils seront sur le cœur d'Aaron
lorsqu'il se présentera devant YAHWEH ; et ainsi
Aaron portera constamment sur son cœur, de-
vant YAHWEH, le jugement des enfants d'Israël.

31 Tu feras la robe§ de l'éphod tout entière en
pourpre violette.
32 Il y aura au milieu une ouverture pour
la tête, et cette ouverture aura tout autour un
rebord tissé, comme à l'ouverture d'une cotte
d'armes, afin que la robe ne se déchire pas.
33 Tu mettras au bord inférieur des grenades
de pourpre violette, de pourpre écarlate et de
cramoisi, sur le bord inférieur tout autour,

§ **28,31** *La robe* supérieure, couvrant les autres vêtements.

34 et des clochettes d'or au milieu d'elles tout
autour : une clochette d'or et une grenade,
une clochette d'or et une grenade sur le bord
inférieur de la robe, tour autour.
35 Aaron s'en revêtira pour remplir son min-
istère, et l'on entendra le son des clochettes
quand il entrera dans le sanctuaire devant YAH-
WEH, et quand il en sortira, et il ne mourra point.
36 Tu feras une lame d'or pur, et tu y graveras,
comme on grave sur un cachet : Sainteté à
YAHWEH.
37 Tu l'attacheras avec un ruban de pourpre
violette pour qu'elle soit sur la tiare ; elle sera
sur le devant de la tiare.
38 Elle sera sur le front d'Aaron, et Aaron
portera les fautes commises dans les choses
saintes que consacreront les enfants d'Israël,
en toute espèce de saintes offrandes ; elle sera
constamment sur son front devant YAHWEH, pour
qu'ils trouvent faveur devant YAHWEH.
39 Tu feras la tunique en lin ; tu feras une
tiare de lin, et tu feras une ceinture de diverses
couleurs.
40 Pour les fils d'Aaron, tu feras des tuniques,
tu leur feras des ceintures et tu leur feras des
mitres, pour marquer leur dignité et pour leur
servir de parure.
41 Tu revêtiras de ces ornements, Aaron, ton
frère, et ses fils avec lui. Tu les oindras, tu
les installeras* et tu les consacreras, afin qu'ils
soient prêtres à mon service.

---

* **28,41** Litt *Remplir les mains* : cérémonie d'installation, d'ordination.

42 Fais-leur des caleçons de lin, pour couvrir
leur nudité ; ils iront depuis les reins jusqu'aux
cuisses.
43 Aaron et ses fils les porteront quand ils
entreront dans la tente de réunion, ou quand
ils s'approcheront de l'autel pour faire le service
dans le sanctuaire ; ainsi ils n'encourront pas
de faute et ne mourront point. C'est une loi
perpétuelle pour Aaron et pour ses descendants
après lui.

29

Consécration des prêtres

1 Voici ce que tu feras pour les consacrer à mon
service comme prêtres :
Prends un jeune taureau et deux béliers sans
défaut ;
2 des pains sans levain, des gâteaux sans
levain pétris à l'huile, et des galettes sans levain
arrosées d'huile : tu feras le tout de fleur de
farine de froment.
3 Tu les mettras dans une seule corbeille, et tu
les présenteras dans la corbeille en même temps
que tu présenteras le jeune taureau et les deux
béliers.
4 Tu feras avancer Aaron et ses fils à l'entrée
de la tente de réunion, et tu les laveras avec de
l'eau.
5 Puis, ayant pris les vêtements, tu revêtiras
Aaron de la tunique, de la robe de l'éphod,
de l'éphod et du pectoral, et tu lui mettras la
ceinture de l'éphod.
6 Tu poseras la tiare sur sa tête, et tu mettras
sur la tiare le diadème de sainteté.

7 Tu prendras l’huile d’onction, tu en
répandras sur sa tête et tu l’oindras.
8 Tu feras approcher ses fils, et tu les revêtiras
des tuniques.
9 Tu mettras une ceinture à Aaron et à ses
fils et tu attacheras des mitres aux fils d’Aaron.
Le sacerdoce leur appartiendra par une loi
perpétuelle, et tu installeras Aaron et ses fils.

10 Tu amèneras le taureau devant la tente de
réunion, et Aaron et ses fils poseront leurs mains
sur la tête du taureau.
11 Tu égorgeras le taureau devant YAHWEH, à
l’entrée de la tente de réunion ;
12 tu prendras du sang du taureau, tu en
mettras avec ton doigt sur les cornes de l’autel,
et tu répandras tout le sang au pied de l’autel.
13 Tu prendras toute la graisse qui couvre les
entrailles, le réseau du foie et les deux rognons
avec la graisse qui les entoure, et tu feras fumer
tout cela sur l’autel.
14 Mais tu consumeras par le feu hors du camp
la chair du taureau, sa peau et ses excréments :
c’est un sacrifice pour le péché.

15 Tu prendras l’un des béliers, et Aaron et ses
fils poseront leurs mains sur la tête du bélier.
16 Tu égorgeras le bélier, tu en prendras le
sang et tu le répandras sur l’autel tout autour.
17 Tu couperas le bélier par morceaux et, ayant
lavé les entrailles et les jambes, tu les mettras sur
les morceaux et sur sa tête,
18 et tu feras fumer tout le bélier sur l’autel.
C’est un holocauste à YAHWEH, d’agréable odeur,
un sacrifice par le feu pour YAHWEH.

19 Tu prendras le second bélier, et Aaron et ses
fils poseront leurs mains sur la tête du bélier.
20 Tu égorgeras le bélier et, ayant pris de son
sang, tu en mettras sur le lobe de l'oreille droite
d'Aaron et sur le lobe de l'oreille droite de ses
fils, sur le pouce de leur main droite et sur le
gros orteil de leur pied droit, et tu répandras le
sang sur l'autel tout autour.
21 Tu prendras du sang qui sera sur l'autel et
de l'huile d'onction, et tu en aspergeras Aaron et
ses vêtements, ses fils et leurs vêtements avec
lui. Et ainsi il sera consacré, lui et ses vêlements,
ainsi que ses fils et les vêtements de ses fils avec
lui.
22 Tu prendras la graisse du bélier, la queue,
la graisse qui enveloppe les entrailles, le réseau
du foie, les deux rognons et la graisse qui les
entoure, et l'épaule droite, car c'est un bélier
d'installation.
23 Tu prendras aussi, dans la corbeille des
pains sans levain placée devant YAHWEH, un
gâteau de pain, un gâteau à l'huile et une galette.
24 Tu poseras toutes ces choses sur les paumes
des mains d'Aaron et sur les paumes des mains
de ses fils, et tu les balanceras* comme offrande
balancée devant YAHWEH.
25 Tu les ôteras ensuite de leurs mains et tu les
feras brûler sur l'autel par-dessus l'holocauste,
en agréable odeur devant YAHWEH : c'est un
sacrifice par le feu pour YAHWEH.

---

* **29,24** *Balancer* (horizontalement, d'avant en arrière) pour les offrir à Dieu, avant de les remettre à ses prêtres.

26 Tu prendras la poitrine du bélier qui aura
servi à l'installation d'Aaron, et tu la balanceras
comme offrande balancée devant YAHWEH : ce
sera ta portion.
27 Du bélier d'installation, de ce qui revient
à Aaron et de ce qui revient à ses fils, tu
consacreras ce qui aura été balancé et ce qui
aura été élevé, savoir la poitrine balancée et
l'épaule élevée :
28 ce sera pour Aaron et ses fils une redevance
perpétuelle de la part des enfants d'Israël, car
c'est une offrande élevée ; et les enfants d'Israël
auront à prélever† une offrande sur leurs sacri-
fices d'actions de grâces, leur offrande prélevée
pour YAHWEH.
29 Les vêtements sacrés d'Aaron seront après
lui pour ses fils, qui en seront revêtus lorsqu'on
les oindra et qu'on les installera.
30 Sept jours durant, celui de ses fils qui sera
prêtre à sa place les portera, celui qui entrera
dans la tente de réunion pour faire le service
dans le sanctuaire.
31 Tu prendras le bélier d'installation, et tu en
feras cuire la chair dans un lieu saint.
32 Aaron et ses fils mangeront, à l'entrée de la
tente de réunion, la chair du bélier et le pain qui
sera dans la corbeille.
33 Ils mangeront ainsi ce qui aura servi à faire
l'expiation pour les installer et les consacrer ;
nul étranger n'en mangera, car ce sont des
choses saintes.

---

† **29,28** *Prélèvement* : titre général, mais désignant surtout les parts revenant aux prêtres. Il n'y avait pas de cérémonie d'élévation.

34 S’il reste jusqu’au lendemain de la chair de
l’installation et du pain, tu brûleras ce reste, et
on ne le mangera pas, car c’est une chose sainte.
35 Tu feras ainsi à l’égard d’Aaron et de ses fils,
selon tous les ordres que je t’ai donnés. Tu les
installeras pendant sept jours.

Consécration de l’autel

36 Tu offriras chaque jour un jeune taureau
en sacrifice pour le péché, pour l’expiation ; tu
ôteras de l’autel le péché par cette expiation, et
tu l’oindras pour le consacrer.
37 Pendant sept jours, tu feras l’expiation pour
l’autel et tu le consacreras ; et l’autel sera très
saint, et tout ce qui touchera l’autel sera sacré.
38 Voici ce que tu offriras sur l’autel : deux
agneaux d’un an, chaque jour, à perpétuité.
39 Tu offriras l’un de ces agneaux le matin, et
tu offriras l’autre agneau entre les deux soirs.
40 Avec le premier agneau, tu offriras un
dixième d’épha de fleur de farine pétrie avec
un quart de hin d’huile d’olive concassée, et une
libation d’un quart de hin de vin.
41 Tu offriras le second agneau entre les
deux soirs, tu l’accompagneras d’une offrande
et d’une libation semblables à celles du matin.
C’est un sacrifice d’agréable odeur, un sacrifice
par le feu pour Yahweh :
42 holocauste perpétuel qui doit être offert par
vous d’âge en âge, à l’entrée de la tente de
réunion, devant Yahweh, là où je me rencontr-
erai avec vous, pour t’y parler.

43 Je me rencontrerai là avec les enfants
d'Israël, et ce lieu sera consacré par ma gloire.
44 Je consacrerai la tente de réunion et l'autel,
et je consacrerai Aaron et ses fils, pour qu'ils
soient prêtres à mon service.
45 J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et
je serai leur Dieu.
46 Ils connaîtront que moi, YAHWEH, je suis leur
Dieu, qui les ai fait sortir du pays d'Égypte, pour
habiter au milieu d'eux, moi YAHWEH, leur Dieu.

30

L'autel des parfums

1 Tu feras un autel pour faire fumer l'encens,
tu le feras de bois d'acacia ;
2 sa longueur sera d'une coudée, et sa largeur
d'une coudée ; il sera carré, et sa hauteur sera
de deux coudées ; ses cornes feront corps avec
lui.
3 Tu le revêtiras d'or pur, le dessus, les côtés
tout autour et les cornes, et tu y feras une
guirlande d'or tout autour.
4 Tu feras pour lui deux anneaux d'or, au-
dessous de la guirlande, sur ses deux arêtes : tu
les feras aux deux côtés, pour recevoir les barres
qui serviront à le porter.
5 Tu feras les barres de bois d'acacia, et tu les
revêtiras d'or.
6 Tu placeras l'autel en face du voile qui
est devant l'arche du témoignage, en face du
propitiatoire qui est sur le témoignage, là où je
me rencontrerai avec toi.

7 Aaron y fera fumer l'encens ; il le fera fumer
chaque matin, lorsqu'il préparera les lampes,
8 et il le fera fumer entre les deux soirs,
lorsqu'Aaron mettra les lampes sur le chande-
lier. Encens perpétuel devant YAHWEH, parmi
vos descendants.
9 Vous n'offrirez sur l'autel ni parfum profane,
ni holocauste, ni offrande, et vous n'y répandrez
pas de libation.
10 Aaron fera l'expiation sur les cornes de
l'autel une fois chaque année ; avec le sang de la
victime expiatoire, il y fera l'expiation une fois
l'an parmi vos descendants. Cet autel sera très
saint à YAHWEH. »

La redevance d'un demi-sicle

11 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
12 « Quand tu compteras les enfants d'Israël
pour en faire le recensement, ils donneront
chacun à YAHWEH une rançon pour leur âme,
lorsqu'on les recensera, afin qu'ils ne soient
frappés d'aucun fléau lors de leur recensement.
13 Voici ce que donneront tous ceux qui seront
compris dans le dénombrement : un demi-sicle,
selon le sicle du sanctuaire, qui est de vingt
guéras ; un demi-sicle sera le don levé pour
YAHWEH.
14 Tout homme compris dans le
dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-
dessus, acquittera la contribution de YAHWEH.
15 Le riche ne paiera pas plus, et le pauvre ne
paiera pas moins d'un demi-sicle, pour acquitter
la contribution de YAHWEH, comme rançon de
vos âmes.

16 Tu recevras des enfants d'Israël l'argent de
la rançon, et tu l'appliqueras au service de la
tente de réunion ; il sera pour les enfants d'Israël
un titre devant YAHWEH pour la rançon de leurs
âmes. »

La cuve d'airain

17 YAHWEH parla à Moïse en disant :
18 « Tu feras une cuve d'airain, avec sa base
d'airain, pour les ablutions ; tu la placeras entre
la tente de réunion et l'autel, et tu y mettras de
l'eau,
19 et Aaron et ses fils en prendront pour se
laver les mains et les pieds.
20 Ils se laveront avec cette eau, afin qu'ils ne
meurent point, et lorsqu'ils entreront dans la
tente de réunion, et lorsqu'ils s'approcheront de
l'autel pour faire le service, pour faire fumer un
sacrifice à YAHWEH.
21 Ils se laveront les pieds et les mains, et ils ne
mourront pas. Ce sera une loi perpétuelle pour
eux, pour Aaron et sa postérité d'âge en âge. »

L'huile d'onction et ses emplois

22 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
23 « Prends, parmi les meilleurs aromates, cinq
cents sicles de myrrhe vierge, la moitié, soit deux
cent cinquante sicles, de cinname aromatique,
deux cent cinquante sicles de canne odorante,
24 cinq cents sicles de casse, selon le sicle du
sanctuaire, et un hin d'huile d'olive.
25 Tu en feras une huile pour l'onction sainte,
un parfum composé selon l'art du parfumeur :
ce sera l'huile pour l'onction sainte.

26 Tu en oindras la tente de réunion et l’arche
du témoignage,
27 la table et tous ses ustensiles, le chandelier
et ses ustensiles, l’autel des parfums,
28 l’autel des holocaustes et tous ses ustensiles,
et la cuve avec sa base.
29 Tu les consacreras, et ils seront très saints ;
tout ce qui les touchera sera saint.
30 Tu oindras Aaron et ses fils, et tu les consacr-
eras, pour qu’ils me servent comme prêtres.
31 Tu parleras aux enfants d’Israël, en disant :
Ce sera l’huile d’onction sainte, pour moi d’âge
en âge.
32 On n’en répandra pas sur le corps d’un
homme, et vous n’en ferez pas une semblable,
de même composition ; c’est une chose sacrée,
et vous la regarderez comme chose sacrée.
33 Quiconque en composera de semblable, ou
en mettra sur un étranger, sera retranché de son
peuple. »

Le parfum sacré

34 YAHWEH dit à Moïse : « Prends des aro-
mates : résine, ongle odorant, galbanum ; des
aromates et de l’encens pur ; ils seront en parties
égales.
35 Tu en feras un parfum pour l’encensement,
composé selon l’art du parfumeur ; il sera salé,
pur et saint.
36 Tu le réduiras en poudre, et tu en mettras
devant le témoignage, dans la tente de réunion,
où je me rencontrerai avec toi. Ce sera pour vous
une chose très sainte.

37 Le parfum que tu feras, vous n'en ferez
pas pour vous de même composition ; tu le re-
garderas comme une chose sacrée pour YAHWEH.
38 Quiconque en fera de semblable, pour en
respirer l'odeur, sera retranché de son peuple, »

31

Les ouvriers du tabernacle

1 YAHWEH parla à Moïse en disant :
2 « Sache que j'ai appelé par son nom Béséléel,
fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda.
3 Je l'ai rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse,
d'intelligence et de savoir pour toutes sortes
d'ouvrages :
4 pour faire des inventions, pour travailler l'or,
l'argent et l'airain,
5 pour graver les pierres à enchâsser,
pour tailler le bois et exécuter toutes sortes
d'ouvrages.
6 Et voici, je lui ai adjoint Ooliab, fils
d'Achisamech, de la tribu de Dan, et j'ai mis la
sagesse dans le cœur de tout homme habile, pour
qu'ils exécutent tout ce que je t'ai ordonné :
7 la tente de réunion, l'arche du témoignage,
le propitiatoire, qui est dessus, et tous les
meubles de la tente ;
8 la table et ses ustensiles, le chandelier d'or
pur et tous ses ustensiles, l'autel des parfums,
9 l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles,
la cuve avec sa base ;
10 les vêtements de cérémonie, les vêtements
sacrés pour le prêtre Aaron, les vêtements de
ses fils pour les fonctions du sacerdoce ;

11 l’huile d’onction et le parfum à brûler pour
le sanctuaire. Ils exécuteront tous les ordres que
je t’ai donnés. »

Le repos du sabbat

12 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
13 « Parle aux enfants d’Israël et dis-leur : Ne
manquez pas d’observer mes sabbats ; car c’est
entre moi et vous un signe pour toutes vos
générations, pour que vous sachiez que c’est
moi, YAHWEH, qui vous sanctifie.
14 Vous observerez le sabbat, car c’est pour
vous une chose sainte. Celui qui le profanera
sera puni de mort ; celui qui fera quelque
ouvrage ce jour-là sera retranché du milieu de
son peuple.
15 On travaillera six jours ; mais le septième
jour sera un jour de repos complet, consacré à
YAHWEH. Quiconque fera un travail le jour du
sabbat sera puni de mort.
16 Les enfants d’Israël observeront le sabbat et
le célébreront, eux et leurs descendants, comme
une alliance perpétuelle.
17 Ce sera, entre moi et les enfants d’Israël, un
signe à perpétuité ; car en six jours YAHWEH a
fait le ciel et la terre, et le septième jour il a cessé
son œuvre et il s’est reposé. »

Les deux tables de la loi

18 Lorsque YAHWEH eut achevé de parler à
Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui donna
les deux tables du témoignage, tables de pierre,
écrites du doigt de Dieu.

32

Le veau d'or

1 Le peuple, voyant que Moïse tardait à descen-
dre de la montagne, s'assembla autour d'Aaron
et lui dit : « Allons, fais-nous un dieu qui marche
devant nous. Car pour ce Moïse, l'homme qui
nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne
savons ce qu'il en est devenu. »
2 Aaron leur dit : « Otez les anneaux d'or qui
sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de
vos filles, et apportez-les-moi. »
3 Tout le monde ôta les anneaux d'or qu'ils
avaient aux oreilles, et ils les apportèrent à
Aaron.
4 Il les reçut de leurs mains, façonna l'or au
burin, et en fit un veau en fonte. Et ils dirent :
« Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait monter du
pays d'Égypte. »
5 Ayant vu cela, Aaron construisit un autel
devant l'image, et il s'écria : « Demain il y aura
fête en l'honneur de YAHWEH. »
6 Le lendemain, s'étant levés de bon matin,
ils offrirent des holocaustes et présentèrent des
sacrifices pacifiques ; et le peuple s'assit pour
manger et pour boire, puis ils se levèrent pour
se divertir.
7 YAHWEH dit à Moïse : « Va, descends ;
car ton peuple que tu as fait monter du pays
d'Égypte, s'est conduit très mal.
8 Ils se sont bien vite détournés de la voie
que je leur avais prescrite ; ils se sont fait un
veau en fonte, ils se sont prosternés devant lui,
et ils lui ont offert des sacrifices, et ils ont dit :

Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait monter du pays
d'Égypte. »
9 YAHWEH dit à Moïse : « Je vois que ce peuple
est un peuple au cou raide.
10 Maintenant laisse-moi : que ma colère
s'embrase contre eux et que je les consume !
Mais je ferai de toi une grande nation. »
11 Moïse implora YAHWEH, son Dieu, et
dit : « Pourquoi, YAHWEH, votre colère
s'embraserait-elle contre votre peuple, que vous
avez fait sortir du pays d'Égypte par une grande
puissance et par une main forte ?
12 Pourquoi les Égyptiens diraient-ils : C'est
pour leur malheur qu'il les a fait sortir, c'est
pour les faire périr dans les montagnes et pour
les anéantir de dessus la terre ? Revenez de
l'ardeur de votre colère, et repentez-vous du mal
que vous voulez faire à votre peuple.
13 Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et
d'Israël, vos serviteurs, auxquels vous avez
dit, en jurant par vous-même : Je multiplierai
votre postérité comme les étoiles du ciel, et
tout ce pays dont j'ai parlé, je le donnerai à vos
descendants, et ils le posséderont à jamais. »
14 Et YAHWEH se repentit du mal qu'il avait
parlé de faire à son peuple.
15 Moïse revint et descendit de la mon-
tagne, ayant dans sa main les deux tables du
témoignage, tables écrites sur leurs deux côtés ;
elles étaient écrites sur l'une et l'autre face.
16 Les tables étaient l'ouvrage de Dieu, et
l'écriture était l'écriture de Dieu, gravée sur les
tables.

17 Josué entendit le bruit que faisait le peuple
en poussant des cris, et il dit à Moïse : Il y a un
cri de bataille dans le camp ! »
18 Moïse répondit : « Ce n'est ni un bruit de
cris de victoire, ni un bruit de cris de défaite ;
j'entends la voix de gens qui chantent. »
19 Lorsqu'il fut près du camp, il vit le veau et
les danses. Et la colère de Moïse s'enflamma ; il
jeta de ses mains les tables et les brisa au pied
de la Montagne.
20 Et, prenant le veau qu'ils avaient fait, il
le brûla au feu, le broya jusqu'à le réduire en
poudre, répandit cette poudre sur l'eau, et en fit
boire aux enfants d'Israël.
21 Moïse dit à Aaron : « Que t'a fait ce peuple
pour que tu aies amené sur lui un si grand
péché ? »
22 Aaron répondit : « Que la colère de mon
seigneur ne s'enflamme pas ! Tu sais toi-même
que ce peuple est porté au mal.
23 Ils m'ont dit : Fais-nous un dieu qui marche
devant nous ; car pour ce Moïse, cet homme qui
nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne
savons ce qu'il en est devenu.
24 Je leur ai dit : Que ceux qui ont de l'or s'en
dépouillent ! Ils m'en ont donné, je l'ai jeté au
feu, et il en est sorti ce veau. »
25 Moïse vit que le peuple n'avait plus de
frein, parce qu'Aaron lui avait ôté tout frein,
l'exposant à devenir une risée parmi ses enne-
mis.
26 Et Moïse se plaça à la porte du camp, et il
dit : « A moi ceux qui sont pour Yahweh ! » Et

tous les enfants de Lévi se rassemblèrent auprès
de lui.
27 Il leur dit : « Ainsi parle YAHWEH, le Dieu
d'Israël : Que chacun de vous mette son épée à
son côté ; passez et repassez dans le camp d'une
porte à l'autre, et que chacun tue son frère,
chacun son ami, chacun son parent ! »
28 Les enfants de Lévi firent ce qu'ordonnait
Moïse, et il périt ce jour-là environ trois mille
hommes du peuple.
29 Moïse dit : « Consacrez-vous aujourd'hui à
YAHWEH, puisque chacun de vous a été contre
son fils et son père, afin qu'il vous donne
aujourd'hui une bénédiction. »

30 Le lendemain, Moïse dit au peuple : « Vous
avez commis un grand péché. Et maintenant je
vais monter vers YAHWEH : peut-être obtiendrai-
je le pardon de votre péché. »
31 Moïse retourna vers YAHWEH et dit : « Ah !
ce peuple a commis un grand péché ! Ils se sont
fait un dieu d'or.
32 Pardonnez maintenant leur péché ; sinon
effacez-moi de votre livre que vous avez écrit. »
33 YAHWEH dit à Moïse : « C'est celui qui a
péché contre moi que j'effacerai de mon livre.
34 Va maintenant, conduis le peuple où je t'ai
dit. Voici, mon ange marchera devant toi, mais,
au jour de ma visite, je les punirai de leur
péché. »

35 C'est ainsi que YAHWEH frappa le peuple,
parce qu'ils avaient fait le veau qu'Aaron avait
fait.

33

Dieu et Moïse dans la tente de réunion

1 YAHWEH dit à Moïse : « Va, pars d'ici, toi et le
peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte ;
monte au pays que j'ai promis avec serment à
Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant : Je le
donnerai à ta postérité.
2 J'enverrai devant toi un ange, et je chas-
serai le Chananéen, l'Amorrhéen, le Hittite, le
Phérézéen, le Hévéen et le Jébuséen.
3 Monte vers un pays où coulent le lait et le
miel ; mais je ne monterai pas au milieu de toi,
car tu es un peuple au cou raide, pour ne pas
t'anéantir en chemin. »
4 En entendant ces dures paroles, le peuple prit
le deuil, et personne ne mit ses ornements.
5 Alors YAHWEH dit à Moïse : « Dis aux enfants
d'Israël : Vous êtes un peuple au cou raide ;
si je montais un seul instant au milieu de toi,
je t'anéantirais. Et maintenant, enlève tes
ornements de dessus toi, et je saurai ce que j'ai
à te faire. »
6 Les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs
ornements, dès le mont Horeb.
7 Moïse prit la tente et se la dressa hors du
camp, à quelque distance ; il l'appela tente de
réunion ; et quiconque cherchait YAHWEH, se
rendait à la tente de réunion, qui était hors du
camp.
8 Et lorsque Moïse se rendait à la tente, tout le
peuple se levait, chacun se tenant à l'entrée de
la tente, et on suivait des yeux Moïse, jusqu'à ce
qu'il entrât dans la tente.

9 Dès que Moïse était entré dans la tente, la
colonne de nuée descendait et se tenait à l'entrée
de la tente, et YAHWEH parlait avec Moïse.
10 Tout le peuple voyait la colonne de nuée qui
se tenait à l'entrée de la tente ; et tout le peuple
se levait, et chacun se prosternait à l'entrée de
sa tente.
11 Et YAHWEH parlait à Moïse face à face,
comme un homme parle à son ami. Moïse
retournait ensuite au camp ; mais son serviteur
Josué, fils de Nun, jeune homme, ne s'éloignait
pas du milieu de la tente.
12 Moïse dit à YAHWEH : « Vous me dites :
Fais monter ce peuple ; et vous ne me faites
pas connaître celui que vous enverrez avec moi.
Cependant vous avez dit : Je te connais par ton
nom, et tu as trouvé grâce à mes yeux.
13 Et maintenant, si j'ai bien trouvé grâce à vos
yeux, fais-moi donc connaître tes voies, et que je
te connaisse, afin que je trouve grâce à tes yeux.
Considère que cette nation est ton peuple. »
14 YAHWEH répondit : « Ma face* ira avec toi,
et je te donnerai un repos. »
15 Moïse dit : « Si votre face ne vient pas, ne
nous faites pas partir d'ici.
16 A quoi connaîtra-t-on que j'ai trouvé grâce
à vos yeux, moi et votre peuple, sinon à ce que
vous marcherez avec nous ? C'est ce qui nous
distinguera, moi et votre peuple, de tous les
peuples qui sont sur la face de la terre. »
17 YAHWEH dit à Moïse : « Je ferai encore ce
que tu demandes, car tu as trouvé grâce à mes

* **33,14** *Ma face* : présence divine personnelle.

yeux et je te connais par ton nom. »

Les nouvelles tables de la loi

18 Moïse dit : « Faites-moi voir ta gloire. »
19 YAHWEH répondit : « Je ferai passer devant
toi toute ma bonté, et je prononcerai devant toi
le nom de YAHWEH : car je fais grâce à qui je fais
grâce, et miséricorde à qui je fais miséricorde. »
20 YAHWEH dit : « Tu ne pourras voir ma face,
car l'homme ne peut me voir et vivre. »
21 YAHWEH dit : « Voici une place près de moi ;
tu te tiendras sur le rocher.
22 Quand ma gloire passera, je te mettrai dans
le creux du rocher, et je te couvrirai de ma main
jusqu'à ce que j'aie passé.
23 Alors je retirerai ma main et tu me verras
par derrière ; mais ma face ne saurait être vue. »

34

1 YAHWEH dit à Moïse : « Taille deux tables de
pierre comme les premières, et j'y écrirai les
paroles qui étaient sur les premières tables que
tu as brisées :
2 Sois prêt pour demain, et tu monteras dès le
matin sur la montagne de Sinaï ; tu te tiendras
là devant moi, au sommet de la montagne.
3 Que personne ne monte avec toi, et que per-
sonne ne se montre nulle part sur la montagne,
et même que ni brebis ni bœufs ne paissent du
côté de cette montagne. »
4 Moïse tailla donc deux tables de pierre
comme les premières ; et, s'étant levé de bonne
heure, il monta sur la montagne de Sinaï, selon

que YAHWEH le lui avait ordonné ; et il prit dans
sa main les deux tables de pierre.
5 YAHWEH descendit dans la nuée, se tint là
avec lui et prononça le nom de YAHWEH.
6 Et YAHWEH passa devant lui et s'écria :
« YAHWEH ! YAHWEH ! Dieu miséricordieux et
compatissant, lent à la colère, riche en bonté et
en fidélité,
7 qui conserve sa grâce jusqu'à mille
générations, qui pardonne l'iniquité, la révolte
et le péché ; mais il ne les laisse pas impunis,
visitant l'iniquité des pères sur les enfants et
sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième
et à la quatrième génération ! »*
8 Aussitôt Moïse s'inclina vers la terre et se
prosterna,
9 en disant : « Si j'ai trouvé grâce à vos
yeux, Seigneur, daigne le Seigneur marcher au
milieu de nous, car c'est un peuple au cou
raide ; pardonnez nos iniquités et nos péchés,
et prenez-nous pour votre héritage. »

L'alliance renouvelée

10 YAHWEH dit : « Voici que je fais une al-
liance : en présence de tout ton peuple, je
ferai des prodiges qui n'ont eu lieu dans aucun
pays et chez aucune nation ; et tout le peuple
qui t'environne verra l'œuvre de YAHWEH, car
terribles sont les choses que j'accomplirai avec
toi.
11 Prends garde à ce que je t'ordonne
aujourd'hui. Voici, je chasserai devant toi

* **34,7** L'accent est mis ici sur la Bonté divine, que Yahweh a promis de manifester.

l'Amorrhéen, le Cananéen, le Hittite, le
Phérézéen, le Hévéen, et le Jébuséen.
12 Garde-toi de contracter alliance avec les
habitants du pays contre lequel tu marches, de
peur qu'ils ne soient un piège au milieu de toi.
13 Mais vous renverserez leurs autels, vous
briserez leurs stèles et vous abattrez leurs As-
chérim.†
14 Tu n'adoreras aucun autre dieu ; car YAH-
WEH se nomme le jaloux, il est un Dieu jaloux.
15 Ne contracte donc pas alliance avec les
habitants du pays, de peur que, lorsqu'ils se
prostituent à leurs dieux et leur offrent des
sacrifices, ils ne t'invitent et que tu ne manges
de leurs victimes ;
16 de peur que tu ne prennes de leurs filles
pour tes fils, et que leurs filles, se prostituant à
leurs dieux, n'entraînent tes fils à se prostituer
aussi à leurs dieux.
17 Tu ne feras pas de dieux de métal fondu.
18 Tu observeras la fête des Azymes : pendant
sept jours tu mangeras des pains sans levain,
comme je te l'ai prescrit, au temps fixé du mois
d'abib, car c'est dans le mois d'abib que tu es
sorti d'Égypte.
19 Tout premier-né m'appartient ; de même,
tout premier-né mâle de tes troupeaux, soit
bœuf, soit brebis.
20 Tu rachèteras avec un agneau le premier-
né de l'âne ; et, si tu ne le rachètes pas, tu lui

† **34,13** *Aschérim* (pluriel d'*achéra*) : pieux sacrés, évocation de la déesse féminine.

briseras la nuque. Tu rachèteras tout premier-
né de tes fils ; et l'on ne se présentera pas les
mains vides devant ma face.
21 Tu travailleras six jours, mais tu te reposeras
le septième jour, même au temps du labourage
et de la moisson.
22 Tu célébreras la fête des Semaines, des
premiers produits de la moisson du froment, et
la fête de la récolte à la fin de l'année.
23 Trois fois par an, tous les mâles se
présenteront devant le Seigneur, YAHWEH, Dieu
Israël.
24 Car je chasserai les nations devant toi et
j'étendrai tes frontières ; et personne ne con-
voitera ton pays pendant que tu monteras pour
te présenter devant YAHWEH, ton Dieu, trois fois
par an.
25 Tu n'offriras pas avec du pain levé le sang de
ma victime, et le sacrifice de la fête de Pâque ne
sera pas gardé pendant la nuit jusqu'au matin.
26 Tu apporteras les prémices des premiers
fruits de ton sol à la maison de YAHWEH, ton Dieu.
Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait
de sa mère. »
27 YAHWEH dit à Moïse : « Ecris, toi, ces
paroles ; car c'est d'après ces paroles que je fais
alliance avec toi et avec Israël. »
28 Moïse fut là avec YAHWEH quarante jours
et quarante nuits, sans manger de pain et sans
boire d'eau. Et YAHWEH écrivit sur les tables les
paroles de l'alliance, les dix paroles.

Moïse redescend le visage rayonnant

29 Moïse descendit de la montagne de Sinaï ;
Moïse avait dans sa main les deux tables du

témoignage, en descendant de la montagne ; et
Moïse ne savait pas que la peau de son visage
était devenue rayonnante‡ pendant qu'il parlait
avec YAHWEH.
30 Aaron et tous les enfants d'Israël virent
Moïse, et voici, la peau de son visage rayonnait ;
et ils craignirent de s'approcher de lui.
31 Moïse les appela, et Aaron et tous les princes
de l'assemblée vinrent auprès de lui, et il leur
parla.
32 Ensuite tous les enfants d'Israël
s'approchèrent, et il leur donna tous les ordres
qu'il avait reçus de YAHWEH sur la montagne de
Sinaï.
33 Lorsque Moïse eut achevé de leur parler, il
mit un voile sur son visage.
34 Quand Moïse entrait devant YAHWEH pour
parler avec lui, il ôtait le voile, jusqu'à ce qu'il
sortit ; puis il sortait et disait aux enfants d'Israël
ce qui lui avait été ordonné.
35 Les enfants d'Israël voyaient le visage de
Moïse, ils voyaient que la peau du visage de
Moïse était rayonnante ; et Moïse remettait le
voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il entrât pour
parler avec YAHWEH.

35

Le repos sabbatique

1 Moïse ayant convoqué toute l'assemblée
d'Israël, leur dit : « Voici les choses que YAHWEH
a ordonné de faire :

‡ **34,29** *Devenue rayonnante* : exprimé par un verbe qui dérive de corne au sens de rayon.

2 Tu travailleras six jours, mais le septième
sera pour vous un jour consacré ; un jour
de repos complet en l'honneur de YAHWEH.
Quiconque fera un travail ce jour-là sera puni
de mort.
3 Vous n'allumerez de feu dans aucune de vos
demeures le jour du sabbat. »

Les offrandes et les ouvriers

4 Moïse parla à toute l'assemblée des enfants
d'Israël, en disant : « Voici ce que YAHWEH a
ordonné :
5 Prélevez sur vos biens une offrande pour
YAHWEH. Tout homme au cœur bien disposé
apportera en offrande à YAHWEH de l'or, de
l'argent et de l'airain,
6 de la pourpre violette, de la pourpre écarlate,
du cramoisi, du fin lin et du poil de chèvre,
7 des peaux de béliers teintes en rouge et des
peaux de veaux marins, et du bois d'acacia,
8 de l'huile pour le chandelier, des aro-
mates pour l'huile d'onction et pour le parfum
d'encensement,
9 des pierres d'onyx et d'autres pierres à
enchâsser pour l'éphod et pour le pectoral.
10 Que tous ceux d'entre vous qui ont de
l'habileté viennent et exécutent tout ce que
YAHWEH a ordonné :
11 la Demeure, sa tente et sa couverture, ses
anneaux, ses ais, ses traverses, ses colonnes et
ses socles ;
12 l'arche et ses barres ; le propitiatoire et le
voile de séparation ;

13 la table avec ses barres et tous ses ustensiles,
et les pains de proposition ;
14 le chandelier avec ses ustensiles, ses lampes
et l'huile pour le chandelier ;
15 l'autel des parfums et ses barres ; l'huile
d'onction et le parfum pour l'encensement : la
tenture de la porte pour l'entrée de la Demeure ;
16 l'autel des holocaustes, sa grille d'airain, ses
barres et tous ses ustensiles ; la cuve avec sa
base ;
17 les rideaux du parvis, ses colonnes, ses socles
et la tenture de la porte du parvis ;
18 les pieux de la Demeure, les pieux du parvis
avec leurs cordages ;
19 les vêtements de cérémonie pour le service
dans le sanctuaire, les vêtements sacrés pour le
grand prêtre Aaron, et les vêtements de ses fils
pour les fonctions du sacerdoce. »

20 Toute l'assemblée des enfants d'Israël étant
sortie de devant Moïse,
21 tous ceux que leur cœur y portait et tous
ceux dont l'esprit était bien disposé vinrent et
apportèrent une offrande à YAHWEH pour la
construction de la tente de réunion, pour tout
son service et pour les vêtements sacrés.
22 Les hommes vinrent aussi bien que les
femmes ; tous ceux dont le cœur était bien
disposé apportèrent des boucles, des anneaux,
des bagues, des bracelets, toutes sortes d'objets
d'or ; chacun présenta l'offrande d'or qu'il avait
destinée à YAHWEH.
23 Tous ceux qui avaient chez eux de la pourpre
violette, de la pourpre écarlate et du cramoisi,

du fin lin et du poil de chèvre, des peaux de
béliers teintes en rouge et des peaux de veaux
marins, les apportèrent.
24 Tous ceux qui avaient prélevé une offrande
d'argent et d'airain, apportèrent l'offrande à
YAHWEH. Tous ceux qui avaient chez eux du bois
d'acacia pour tous les ouvrages destinés au culte,
l'apportèrent.
25 Toutes les femmes qui avaient de l'habileté,
filèrent de leurs mains, et elles apportèrent leur
ouvrage : de la pourpre violette, de la pourpre
écarlate, du cramoisi et du fin lin.
26 Toutes les femmes que leur cœur y portait,
et qui avaient de l'habileté, filèrent du poil de
chèvre.
27 Les principaux du peuple apportèrent des
pierres d'onyx et d'autres pierres à enchâsser
pour l'éphod et le pectoral ;
28 des aromates et de l'huile pour le chandelier,
pour l'huile d'onction et pour le parfum odor-
iférant.
29 Tous les enfants d'Israël, hommes et
femmes, qui étaient disposés de cœur à con-
tribuer à tout ouvrage que YAHWEH avait
commandé de faire par l'organe de Moïse, ap-
portèrent à YAHWEH des offrandes volontaires.

Directeurs et exécuteurs des travaux

30 Moïse dit aux enfants d'Israël : « Sachez
que YAHWEH a choisi Béseléel, fils d'Uri, fils de
Hur, de la tribu de Juda.
31 Il l'a rempli de l'esprit de Dieu, de sagesse,
d'intelligence et de savoir pour toutes sortes
d'ouvrages,

32 pour faire des inventions, pour travailler
l'or, l'argent et l'airain,
33 pour graver les pierres à enchâsser,
pour tailler le bois et exécuter toutes sortes
d'ouvrages d'art.
34 Il a mis aussi dans son cœur le don
d'enseignement, de même qu'en Ooliab, fils
d'Achisamech, de la tribu de Dan.
35 Il les a remplis d'intelligence pour exécuter
tous les ouvrages de sculpture et d'art, pour
tisser d'un dessin varié la pourpre violette, la
pourpre écarlate, le cramoisi et le fin lin, pour
exécuter toute espèce de travaux et pour faire
des inventions.

36

1 Béseléel, Ooliab et tous les hommes intelli-
gents en qui YAHWEH a mis de l'intelligence et de
l'habileté pour savoir faire tous les ouvrages des-
tinés au service du sanctuaire, les exécuteront
selon tout ce que YAHWEH a commandé. »

Moïse arrête les dons

2 Moïse appela Béseléel, Ooliab et tous les
hommes intelligents dans le cœur desquels YAH-
WEH avait mis de l'intelligence, tous ceux que
leur cœur poussait à s'appliquer à cette œuvre
pour l'exécuter.
3 Ils prirent de devant Moïse toute l'offrande
qu'avaient apportée les enfants d'Israël pour
exécuter les ouvrages destinés au service du
sanctuaire ; et chaque matin le peuple continuait
à apporter à Moïse des offrandes volontaires.

4 Alors tous les hommes habiles qui
exécutaient tous les ouvrages du sanctuaire,
quittant chacun l'ouvrage qu'ils faisaient,
5 vinrent dire à Moïse : « Le peuple apporte
beaucoup plus qu'il ne faut pour l'exécution des
ouvrages que YAHWEH a ordonné de faire. »
6 Moïse donna un ordre et on fit cette procla-
mation dans le camp : « Que personne, homme
ou femme, ne s'occupe plus de l'offrande pour
le sanctuaire ». Et on empêcha le peuple d'en
apporter davantage.
7 Les objets préparés suffisaient, et au delà,
pour tous les ouvrages à exécuter.

La demeure

8 Tous les hommes habiles parmi ceux qui
travaillaient à l'œuvre firent la Demeure de dix
tentures ; ils les firent de lin retors, de pourpre
violette, de pourpre écarlate et de cramoisi, avec
des chérubins, ouvrage d'habile tisseur.
9 La longueur d'une tenture était de vingt-
huit coudées, et la largeur d'une tenture était
de quatre coudées ; la dimension était la même
pour toutes les tentures.
10 Cinq de ces tentures furent jointes ensem-
ble ; les cinq autres furent aussi jointes ensem-
ble.
11 On mit des lacets de pourpre violette au bord
de la tenture terminant le premier assemblage ;
on fit de même au bord de la tenture terminant
le second assemblage.
12 On fit cinquante lacets à la première tenture,
et on fit cinquante lacets au bord de la tenture

terminant le second assemblage, et ces lacets se
correspondaient les uns aux autres.
13 On fit cinquante agrafes d'or, avec lesquelles
on joignit les tentures l'une à l'autre, en sorte
que la Demeure forma un seul tout.
14 On fit des tentures de poil de chèvre pour
former une tente sur la Demeure ; on fit onze de
ces tentures.
15 La longueur d'une tenture était de trente
coudées, et la largeur d'une tenture de quatre
coudées ; La dimension était la même pour les
onze tentures.
16 On joignit à part cinq de ces tentures et les
six autres à part.
17 On mit cinquante lacets au bord de la
tenture terminant un assemblage, et on mit
cinquante lacets au bord de la tenture du second
assemblage.
18 On fit cinquante agrafes d'airain pour as-
sembler la tente, afin qu'elle format un seul tout.
19 On fit pour la tente une couverture en peaux
de béliers teintes en rouge, et une couverture en
peaux de veaux marins, par dessus.
20 On fit aussi les planches pour la Demeure,
des planches de bois d'acacia, posées debout.
21 La longueur d'une planche était de dix
coudées, et la largeur d'une planche était d'une
coudée et demie.
22 Il y avait à chaque planche deux tenons,
joints l'un à l'autre : on fit de même pour toutes
les planches de la Demeure.
23 On fit les planches pour la Demeure : vingt
planches pour la face du midi, à droite.

24 On mit sous les vingt planches quarante
socles d'argent, deux socles sous chaque planche
pour ses deux tenons.
25 Pour le second côté de la Demeure, le côté
du nord, on fit vingt planches,
26 ainsi que leurs quarante socles d'argent,
deux socles sous chaque planche.
27 On fit six planches pour le fond de la
Demeure, du côté de l'occident.
28 On fit deux planches pour les angles de la
Demeure, dans le fond ;
29 elles étaient doubles depuis le bas, formant
ensemble un seul tout jusqu'à leur sommet,
jusqu'au premier anneau : ainsi fit-on pour
toutes les deux, aux deux angles.
30 Il y avait ainsi huit planches, avec leurs
socles d'argent, seize socles, deux socles sous
chaque planche.
31 On fit des traverses de bois d'acacia, cinq
pour les planches de l'un des côtés de la De-
meure,
32 cinq traverses pour les planches du second
côté de la Demeure, et cinq traverses pour les
planches du côté de la Demeure qui en forme le
fond, vers l'occident.
33 La traverse du milieu s'étendait, le long des
planches, d'une extrémité à l'autre.
34 On revêtit d'or les planches, et l'on fit d'or
leurs anneaux qui recevaient les traverses, et
l'on revêtit d'or les traverses.
35 On fit le voile de pourpre violette, de pourpre
écarlate, de cramoisi, et de lin retors ; on y
représenta des chérubins figurés : ouvrage d'un

habile tisseur.
36 On fit pour lui quatre colonnes d'acacia,
revêtues d'or, avec des crochets d'or ; et l'on
fondit pour elles quatre socles d'argent.
37 On fit pour l'entrée de la tente un rideau en
pourpre violette, pourpre écarlate, cramoisi et
lin retors, ouvrage d'un dessin varié.
38 On fit pour ce rideau cinq colonnes et leurs
crochets et l'on revêtit d'or leurs chapiteaux et
leurs tringles ; leurs cinq socles étaient d'airain.

37

Mobilier de la Demeure

1 Béseléel fit l'arche de bois d'acacia ; sa
longueur était de deux coudées et demie, sa
largeur d'une coudée et demie, et sa hauteur
d'une coudée et demie.
2 Il la revêtit d'or pur, en dedans et en dehors,
et il y fit une guirlande d'or tout autour.
3 Il fondit pour elle quatre anneaux d'or, qu'il
mit à ses quatre pieds, deux anneaux d'un côté
et deux anneaux de l'autre.
4 Il fit des barres de bois d'acacia et les revêtit
d'or.
5 Il passa les barres dans les anneaux sur les
côtés de l'arche, pour la porter.
6 Il fit un propitiatoire d'or pur ; sa longueur
était de deux coudées et demie, sa largeur d'une
coudée et demie.
7 Il fit deux chérubins d'or ; il les fit d'or battu,
aux deux extrémités du propitiatoire,
8 un chérubin à l'une des extrémités et un
chérubin à l'autre extrémité ; il fit les chérubins
sortant du propitiatoire à ses deux extrémités.

9 Les chérubins avaient leurs ailes déployées
vers le haut, couvrant de leurs ailes le propi-
tiatoire, et se faisant face l'un à l'autre ; les
faces des chérubins étaient tournées vers le
propitiatoire.
10 Il fit la table de bois d'acacia ; sa longueur
était de deux coudées, sa largeur d'une coudée,
et sa hauteur d'une coudée et demie.
11 Il la revêtit d'or pur, et y mit une guirlande
d'or tout autour.
12 Il lui fit à l'entour un châssis d'une palme,
et il fit une guirlande d'or au châssis tout autour.
13 Il fondit pour la table quatre anneaux d'or,
et il mit les anneaux aux quatre coins, qui sont
à ses quatre pieds.
14 Les anneaux étaient près du châssis pour
recevoir les barres qui doivent porter la table.
15 Il fit les barres de bois d'acacia et les revêtit
d'or ; elles servaient à porter la table.
16 Il fit les ustensiles qu'on devait mettre sur
la table, ses plats, ses cassolettes, ses coupes et
ses tasses pour servir aux libations ; il les fit d'or
pur.
17 Il fit le chandelier d'or pur ; il fit d'or battu le
chandelier, avec son pied et sa tige ; ses calices,
ses boutons et ses fleurs étaient d'une même
pièce.
18 Six branches sortaient de ses côtés ; trois
branches du chandelier de l'un de ses côtés, et
trois branches du chandelier du second de ses
côtés.
19 Il y avait sur la première branche trois
calices en fleurs d'amandier, bouton et fleur, et
sur la seconde branche trois calices en fleurs

d'amandiers, bouton et fleur ; il en était de
même pour les six branches partant du chande-
lier.
20 A la tige du chandelier, il y avait quatre
calices, en fleurs d'amandier, avec leurs boutons
et leurs fleurs.
21 Il y avait un bouton sous les deux premières
branches partant de la tige du chandelier, un
bouton sous les deux branches suivantes partant
de la tige du chandelier, et un bouton sous les
deux dernières branches partant de la tige du
chandelier, selon les six branches sortant du
chandelier.
22 Ces boutons et ces branches étaient d'une
même pièce avec le chandelier ; le tout était une
masse d'or battu, d'or pur.
23 Il fit ses lampes au nombre de sept, ses
mouchettes et ses vases à cendre, en or pur.
24 On employa un talent d'or pur pour faire le
chandelier avec tous ses ustensiles.

25 Il fit l'autel des parfums de bois d'acacia ; sa
longueur était d'une coudée, et sa largeur d'une
coudée ; il était carré, et sa hauteur était de deux
coudées ; ses cornes faisaient corps avec lui.
26 Il le revêtit d'or pur, le dessus, les côtés tout
autour et les cornes, et il y fit une guirlande d'or
tout autour.
27 Il fit pour lui deux anneaux d'or, au-dessous
de sa guirlande, sur ses deux arêtes ; il les fit
aux deux côtés, pour recevoir les barres qui
servaient à le porter.
28 Il fit les barres de bois d'acacia et les revêtit
d'or.

29 Il fit l’huile pour l’onction sainte, et le
parfum pour l’encensement, composé selon l’art
du parfumeur.

38

Le parvis : l’autel et la cuve

1 Il fit l’autel des holocaustes en bois d’acacia ;
sa longueur était de cinq coudées, et sa largeur
de cinq coudées ; il était carré, et sa hauteur
était de trois coudées.
2 A ses quatre coins, il fit des cornes qui
sortaient de l’autel, et il le revêtit d’airain.
3 Il fit tous les ustensiles de l’autel, les vases à
cendre, les pelles, les bassins, les fourchettes et
les brasiers ; il fit d’airain tous ces ustensiles.
4 Il fit à l’autel une grille d’airain en forme de
treillis ; il la plaça sous la corniche de l’autel, par
en bas, jusqu’à moitié de la hauteur.
5 Il fondit quatre anneaux, qu’il mit aux quatre
coins de la grille d’airain, pour recevoir les
barres.
6 Il fit les barres de bois d’acacia et les revêtit
d’airain.
7 Il passa les barres dans les anneaux, aux
côtés de l’autel, pour qu’elles servent à le
transporter. Il le fit creux, en planches.

8 Il fit la cuve d’airain et sa base d’airain,
avec les miroirs des femmes qui s’assemblaient
à l’entrée de la tente de réunion.
9 Il fit le parvis. Du côté du midi, à droite,
les rideaux du parvis, en lin retors, avaient une
longueur de cent coudées,

10 avec vingt colonnes et leurs vingt socles
d'airain ; les crochets des colonnes et leurs
tringles étaient d'argent.
11 Du côté du nord, les rideaux avaient cent
coudées avec vingt colonnes et leurs vingt socles
d'airain ; les crochets des colonnes et leurs
tringles étaient d'argent.
12 Du côté de l'occident, les rideaux avaient
cinquante coudées, avec dix colonnes et leurs
dix socles.
13 Du côté de l'orient, sur le devant, il y avait
cinquante coudées :
14 et il y avait quinze coudées de rideaux pour
un côté de la porte, avec trois colonnes et leurs
trois socles,
15 et pour le deuxième côté — d'un côté de
la porte du parvis comme de l'autre, — quinze
coudées de rideaux avec trois colonnes et leurs
trois socles.
16 Tous les rideaux formant l'enceinte du
parvis étaient de lin retors.
17 Les socles pour les colonnes étaient d'airain,
les crochets des colonnes et leurs tringles étaient
d'argent, et leurs chapiteaux étaient revêtus
d'argent. Toutes les colonnes du parvis étaient
reliées par des tringles d'argent.
18 Le rideau de la porte du parvis était un
ouvrage de dessin varié, en pourpre violette,
pourpre écarlate, cramoisi, et lin retors ; sa
longueur était de vingt coudées, et sa hauteur
de cinq coudées, comme la largeur des rideaux
du parvis ;
19 ses quatre colonnes et leurs quatre socles
étaient d'airain, les crochets et leurs tringles

d'argent, et leurs chapiteaux revêtus d'argent.
20 Tous les pieux pour la Demeure et pour
l'enceinte du parvis étaient d'airain.

Compte des métaux employés

21 Voici le compte des choses qui ont été
employées pour la Demeure, la Demeure du
témoignage, compte dressé par le soin des
Lévites sur l'ordre de Moïse et sous la direction
d'Ithamar, fils du grand prêtre Aaron.
22 Béseléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu
de Juda, fit tout ce que YAHWEH avait ordonné à
Moïse ;
23 il eut pour aide Ooliab, fils Achisamech, de la
tribu de Dan, habile à sculpter, à inventer, à tisser
en dessin varié la pourpre violette, la pourpre
écarlate, le cramoisi, et le fin lin.
24 Total de l'or employé à l'ouvrage, pour tout
l'ouvrage du sanctuaire, or qui était le produit
des offrandes : vingt-neuf talents et sept cent
trente sicles*, selon le sicle du sanctuaire.
25 L'argent de ceux de l'assemblée qui furent
recensés s'élevait à cent talents† et mille sept
cent soixante-quinze sicles, selon le sicle du
sanctuaire.
26 C'était un béka par tête, la moitié d'un sicle,
selon le sicle du sanctuaire, pour chaque homme
compris dans le recensement, depuis l'âge de

---

* **38,24** *Vingt-neuf talents* : 1400 Kgs environ. - *sept cent trente sicles* : 12 kgs environ † **38,25** *Cent talents*, ou 300 mille sicles, en tout 301 775 sicles, environ 4300 kgs, ce qui répond exactement à la somme des demi-sicles que devaient payer les 603 550 Hébreux recensés.

vingt ans et au-dessus, soit pour six cent trois
mille cinq cent cinquante hommes.
27 Les cent talents d'argent servirent à fondre
les socles du sanctuaire et les socles du voile, cent
socles pour les cent talents, un talent par socle.
28 Et avec les mille sept cent soixante-quinze
sicles, on fit les crochets pour les colonnes, on
revêtit les chapiteaux et on les joignit par des
tringles.
29 L'airain des offrandes montait à soixante-dix
talents et deux mille quatre cent sicles.
30 On en fit les socles de l'entrée de la tente de
réunion, l'autel d'airain avec sa grille d'airain et
tous les ustensiles de l'autel,
31 les socles de l'enceinte du parvis et les
socles de la porte du parvis, et tous les pieux
de la Demeure et tous les pieux de l'enceinte du
parvis.

39

Vêtements du Grand Prêtre

1 Avec la pourpre violette, la pourpre écarlate
et le cramoisi, on fit les vêtements de cérémonie
peur le service dans le sanctuaire, et on fit les
vêtements sacrés pour Aaron, comme YAHWEH
l'avait ordonné à Moïse.
2 On fit l'éphod d'or, de pourpre violette, de
pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors.
3 On étendit l'or en lames et on les coupa en
fils, que l'on entrelaça dans la pourpre violette,
la pourpre écarlate, le cramoisi et le fin lin ;
ouvrage de dessin varié.

4 On fit des épaulettes pour le joindre, et ainsi
il était joint à ses deux extrémités.
5 La ceinture pour attacher l'éphod en passant
dessus faisait corps avec lui et était du même
travail ; elle était d'or, de pourpre violette, de
pourpre écarlate, de cramoisi et de lin retors,
comme YAHWEH l'avait ordonné à Moïse.
6 On fit les pierres d'onyx enchâssées dans des
chatons d'or, sur lesquelles on grava les noms des
fils d'Israël, comme on grave les cachets.
7 On les plaça sur les épaulettes de l'éphod
comme pierres de souvenir pour les enfants
d'Israël, comme YAHWEH l'avait ordonné à
Moïse.
8 On fit le pectoral, artistement travaillé, du
même travail que l'éphod, d'or, de pourpre
violette, de pourpre écarlate, de cramoisi et de
lin retors.
9 Il était carré ; on fit le pectoral double ; sa
longueur était d'un empan et sa largeur d'un
empan ; il était double.
10 On le garnit de quatre rangées de pierres :
une rangée de sardoine, de topaze, d'émeraude :
première rangée ;
11 deuxième rangée : une escarboucle, un
saphir, un diamant ;
12 troisième rangée : une opale, une agate, une
améthyste ;
13 quatrième rangée : une chrysolithe, un
onyx, un jaspe. Ces pierres étaient entourées de
rosettes d'or dans leurs garnitures.
14 Les pierres étaient selon les noms des fils
d'Israël, douze selon leurs noms ; elles étaient

gravées comme des cachets, chacune avec son
nom, pour les douze tribus. —
15 On fit pour le pectoral des chaînettes d'or
pur, tressées en forme de cordons.
16 On fit deux chatons d'or et deux anneaux
d'or, et on mit les deux anneaux aux deux
extrémités du pectoral.
17 On passa les deux cordons d'or dans les deux
anneaux, aux extrémités du pectoral,
18 et l'on attacha les deux bouts des deux
cordons aux deux chatons, et on les plaça sur
les épaulettes de l'éphod, par devant.
19 On fit encore deux anneaux d'or, que l'on
mit aux deux extrémités inférieures du pectoral,
sur le bord intérieur appliqué contre l'éphod.
20 On fit deux autres anneaux d'or, que l'un
mit au bas des deux épaulettes de l'éphod sur
le devant, près de l'attache, au-dessus de la
ceinture de l'éphod.
21 On attacha le pectoral par ses anneaux aux
anneaux de l'éphod avec un ruban de pourpre
violette, afin que le pectoral fût au-dessus de la
ceinture de l'éphod ; et le pectoral ne pouvait se
séparer de l'éphod, comme YAHWEH l'a ordonné
à Moïse.
22 On fit la robe de l'éphod, œuvre du tisseur,
tout entière en pourpre violette.
23 Il y avait, au milieu de la robe de l'éphod,
une ouverture semblable à celle d'une cotte
d'arme, et cette ouverture avait un rebord tissé
tout autour, afin que la robe ne se déchirât pas.
24 On mit au bord inférieur de la robe
des grenades de pourpre violette, de pourpre

écarlate, de cramoisi, de lin retors ;
25 on fit des clochettes d'or pur, et l'on mit ces
clochettes au milieu des grenades, sur le bord
inférieur de la robe tout autour, au milieu des
grenades :
26 une clochette et une grenade, une clochette
et une grenade, sur le bord de la robe tout autour,
pour le service, comme YAHWEH l'avait ordonné
à Moïse.
27 On fit les tuniques de lin, œuvre du tisseur,
pour Aaron et pour ses fils ;
28 la tiare de lin, et les mitres de lin servant de
parure ; les caleçons blancs de lin retors ;
29 la ceinture de lin retors, en pourpre violette,
en pourpre écarlate et en cramoisi, damassée,
comme YAHWEH l'avait ordonné à Moïse.
30 On fit d'or pur la lame, diadème sacré, et
l'on y grava, comme on grave sur un cachet :
Sainteté à YAHWEH.
31 On l'attacha avec un ruban de pourpre
violette pour la placer sur la tiare, en haut,
comme YAHWEH l'avait ordonné à Moïse.
32 Ainsi fut achevé tout l'ouvrage de la De-
meure, de la tente de réunion ; et les enfants
d'Israël exécutèrent tout selon ce que YAHWEH
avait ordonné à Moïse ; ils firent ainsi.

Approbation de l'ouvrage par Moïse

33 On présenta la Demeure à Moïse, la tente et
tous ses ustensiles, ses agrafes, ses planches, ses
traverses, ses colonnes et ses socles ;
34 la couverture de peaux de béliers teintes en
rouge, la couverture de peaux de veaux marins
et le voile de séparation ;

35 l’arche du témoignage avec ses barres et le
propitiatoire ;
36 la table avec tous ses ustensiles et les pains
de proposition ;
37 le chandelier d’or pur, ses lampes, les lampes
à y ranger, tous ses ustensiles et l’huile pour le
luminaire ;
38 l’autel d’or, l’huile d’onction et le parfum
pour l’encens, ainsi que le rideau pour l’entrée
de la tente ;
39 l’autel d’airain, sa grille d’airain, ses barres
et tous ses ustensiles ; la cuve avec sa base ; les
rideaux du parvis, ses colonnes, ses socles,
40 la tenture de la porte du parvis, ses cordages
et ses pieux, et tous les ustensiles pour le service
de la Demeure, pour la tente de réunion ;
41 les vêtements de cérémonie pour le service
du sanctuaire, les vêtements sacrés pour le
grand prêtre Aaron, et les vêtements de ses fils
pour les fonctions du sacerdoce.
42 Les enfants d’Israël avaient fait tout cet
ouvrage conformément à tout ce que YAHWEH
avait ordonné à Moïse.
43 Moïse examina tout l’ouvrage, et voici,
ils l’avaient exécuté ; ils l’avaient fait comme
YAHWEH l’avait ordonné. Et Moïse les bénit.

40

Consécration de la Demeure

1 YAHWEH parla à Moïse, en disant :
2 « Le premier jour du premier mois, tu
dresseras la Demeure, la tente de réunion.

3 Tu y placeras l’arche du témoignage, et tu
couvriras l’arche avec le voile.
4 Tu apporteras la table et tu y disposeras ce
qui doit la garnir. Tu apporteras le chandelier et
tu poseras dessus ses lampes.
5 Tu placeras l’autel d’or pour le parfum
devant l’arche du témoignage, et tu mettras le
voile à l’entrée de la Demeure.
6 Tu placeras l’autel des holocaustes devant
l’entrée de la Demeure, de la tente de réunion.
7 Tu placeras la cuve entre la tente de réunion
et l’autel, et tu y mettras de l’eau.
8 Tu dresseras le parvis à l’entour, et tu mettras
la tenture à la porte du parvis.

9 « Tu prendras l’huile d’onction, tu en oindras
la Demeure et tout ce qu’elle renferme ; tu la
consacreras avec tous ses ustensiles, et elle sera
sainte.
10 Tu oindras l’autel des holocaustes et tous ses
ustensiles ; tu consacreras l’autel, et l’autel sera
très saint.
11 Tu oindras la cuve avec sa base, et tu la
consacreras.

12 « Tu feras avancer Aaron et ses fils près de
l’entrée de la tente de réunion, et tu les laveras
avec de l’eau.
13 Puis tu revêtiras Aaron des vêtements
sacrés, tu l’oindras et tu le consacreras, et il sera
prêtre à mon service.
14 Tu feras approcher ses fils et, les ayant
revêtus des tuniques,
15 tu les oindras comme tu auras oint leur père,
et ils seront prêtres à mon service. Cette onction

leur conférera le sacerdoce à perpétuité parmi
leurs descendants. »
16 Moïse fit tout ce que YAHWEH lui avait
ordonné ; il fit ainsi.
17 Le premier jour du premier mois de la
seconde année, la Demeure fut dressée.
18 Moïse dressa la Demeure ; il en posa les
socles, il en plaça les planches et les traverses,
en dressa les colonnes.
19 Il étendit la tente sur la Demeure, et mit par-
dessus la couverture de la tente, comme YAHWEH
l'avait ordonné à Moïse.
20 Il prit le témoignage* et le plaça dans
l'arche ; il mit les barres à l'arche et posa le
propitiatoire au-dessus de l'arche.
21 Il porta l'arche dans la Demeure ; et, ayant
mis le voile de séparation, il en couvrit l'arche
du témoignage, comme YAHWEH l'avait ordonné
à Moïse.
22 Il plaça la table dans la tente de réunion, au
côté septentrional de la Demeure, en dehors du
voile,
23 et il y disposa les pains devant YAHWEH,
comme YAHWEH l'avait ordonné à Moïse.
24 Il plaça le chandelier dans la tente de
réunion, vis-à-vis de la table, au côté méridional
de la Demeure,
25 et il y posa les lampes devant YAHWEH,
comme YAHWEH l'avait ordonné à Moïse.
26 Il plaça l'autel d'or dans la tente de réunion,
devant le voile,
27 et il y fit brûler l'encens, comme YAHWEH
l'avait ordonné à Moïse.

---

* **40,20** *Le témoignage* : les deux tables de la loi.

28 Il plaça le rideau à l’entrée de la Demeure.
29 Il plaça l’autel des holocaustes à l’entrée de
la Demeure, de la tente de réunion, et il y offrit
l’holocauste et l’oblation, comme YAHWEH l’avait
ordonné à Moïse.
30 Il plaça la cuve entre la tente de réunion et
l’autel, et il y mit de l’eau pour les ablutions ;
31 Moïse, Aaron et ses fils s’y lavèrent les
mains et les pieds.
32 Lorsqu’ils entraient dans la tente de réunion
et qu’ils s’approchaient de l’autel, ils se lavaient,
comme YAHWEH l’avait ordonné à Moïse.
33 Il dressa le parvis autour de la Demeure et
de l’autel, et il mit la tenture à la porte du parvis.
Ce fut ainsi que Moïse acheva cette œuvre.

La nuée au-dessus de la Demeure

34 Alors la nuée couvrit la tente de réunion, et
la gloire de YAHWEH remplit la Demeure.
35 Et Moïse ne pouvait plus entrer dans la tente
de réunion, parce que la nuée restait dessus, et
que la gloire de YAHWEH remplissait la Demeure.
36 Tant que durèrent leurs marches, les enfants
d’Israël partaient lorsque la nuée s’élevait de
dessus la Demeure ;
37 et si la nuée ne s’élevait pas, ils ne partaient
pas, jusqu’au jour où elle s’élevait.
38 Car la nuée de YAHWEH reposait pendant le
jour sur la Demeure, et, pendant la nuit, il y avait
du feu dans la nuée, aux yeux de toute la maison
d’Israël, tant que durèrent leurs marches.

Sainte Bible néo-Crampon Libre
The Holy Bible in French, néo-Crampon Libre translation
Sainte Bible néo-Crampon Libre, une modernisation de la traduction catholique française de Crampon

copyright © 2022 Fraternité de Tibériade

Language: français (French)

Une modernisation de la traduction catholique française de Crampon

This translation is made available to you under the terms of the Creative Commons Attribution Share-Alike license 4.0.
You have permission to share and redistribute this Bible translation in any format and to make reasonable revisions and adaptations of this translation, provided that:

You include the above copyright and source information.

If you make any changes to the text, you must indicate that you did so in a way that makes it clear that the original licensor is not necessarily endorsing your changes.

If you redistribute this text, you must distribute your contributions under the same license as the original.

Pictures included with Scriptures and other documents on this site are licensed just for use with those Scriptures and documents. For other uses, please contact the respective copyright owners.
Note that in addition to the rules above, revising and adapting God's Word involves a great responsibility to be true to God's Word. See Revelation 22:18-19.

2025-06-24

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 24 Jun 2025 from source files dated 24 Jun 2025
07f7bf7c-1ce3-52e3-999f-41fc2e6dd849